

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1982 LUNDI 7 AVRIL 2014

Phénomène Kuluna

La Police promet une lutte sans merci



Des éléments de la police commis à l'opération

Dans le but d'éradiquer le grand banditisme et la délinquance en aggravation dans les principales villes du Congo, la direction générale de la police vient de lancer l'opération «Mbata ya bakolo» autrement dit «la gifle des aînés» destinée à traquer et lutter contre le phénomène dit «Kuluna».

L'opération est motivée par les multiples actes de violences qui, accompagnés parfois de tueries, sont perpétrés dans les quartiers périphériques, à Brazzaville et Pointe-Noire.

«La police déclare la guerre aux animateurs de ses bandes», a lancé le général Jean François Ndengué, avant d'attirer l'attention de ses personnels: «Attention, Mbata ya bakolo ne doit pas être détournée de son objectif qui est de sécuriser la population».

Page 3

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La majorité présidentielle garde le mutisme

Mise à part la sortie de Dolisie, au cours de laquelle le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, et le ministre Pierre Mabiala, parlant tous les deux au

nom des cadres et sages du Niari, se prononçaient pour la révision de la Constitution du 20 janvier 2002, point de vue soutenu dans le même temps par le ministre

d'État, Isidore Mvuba, plus rien. Alors que nous relayions, dans notre édition du jeudi 3 avril, les points de vue des leaders de l'opposition qui se sont ex-

primés sur le sujet à diverses occasions, du côté de la majorité présidentielle, c'est un gros point d'interrogation.

Page 3

SOUVENIR

Le Rwanda commémore les 20 ans du génocide

Le Rwanda célèbre ce 7 avril le 20e anniversaire du génocide qui, en 1994, avait occasionné le massacre d'environ 800 000 personnes en une centaine de jours.

Le président rwandais va allumer une flamme du souvenir au Mémorial dédié à ce grand désastre de l'histoire de son pays, en présence de plusieurs autres dirigeants africains dont le président Denis Sassou N'Guesso du Congo. S'ensuivra une marche du souvenir vers le grand stade de Kigali où sera organisée une veillée funèbre.

À Brazzaville, le Centre d'information des Nations unies lance à partir de ce lundi une exposition itinérante qui aidera les élèves des établissements scolaires publics et privés à tirer les leçons de ce drame.

Page 11



Les ressortissants de la Sangha

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

La Sangha s'organise pour accueillir l'événement en 2015

Les ressortissants de la Sangha se mobilisent, une année avant, pour la prochaine municipalisation accélérée qu'abritera en 2015 ce département situé à l'extrême nord du Congo.

Dans la perspective de ces festivités, une assemblée générale des filles et fils dudit département a désigné vendredi dernier le ministre Serge Blaise Zoniaba à la tête d'un bureau exécutif de dix huit membres chargé du suivi et de l'évaluation de cette municipalisation.

Page 2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2567 demandes de bourse enregistrées au titre de l'année académique 2013-2014

Le ministre de l'Enseignement supérieur a statué, du 4 au 5 avril, sur 2567 dossiers de demande de bourse universitaire par des étudiants inscrits dans différents facultés et établissements de l'Université Marien-Ngouabi, mais aussi ceux inscrits dans des universités africaines et d'Asie.

ÉDITORIAL

Le vrai débat

Page 2

ÉDITORIAL

Le vrai débat

Nos lecteurs peuvent le constater en lisant chaque jour ce quotidien: le débat sur la révision de la Constitution prend une double dimension au fur et à mesure que le temps passe. D'une part, il ne se limite pas, comme on pouvait le craindre initialement, à la simple question du nombre de mandats qu'un président démocratiquement élu peut accomplir ; d'autre part, il gagne progressivement un terrain neuf qui est celui de l'adaptation du schéma institutionnel hérité de l'Occident aux réalités et aux traditions africaines.

Passons rapidement sur le premier aspect qui relève plus de la controverse politique que du débat démocratique et que le peuple congolais se chargera lui-même de traiter si, comme on peut le penser, il est appelé à se prononcer par référendum. Arrêtons-nous quelques instants, en revanche, sur le deuxième aspect qui, lui, est fondamental puisqu'il doit nous amener à protéger ce que trop de nations de par le monde ont négligé, à savoir les legs de l'histoire.

Ce ne sont évidemment pas les simples observateurs que nous sommes qui peuvent dire comment ce pas en avant institutionnel devrait être accompli dans notre pays. Mais il est de notre ressort d'inciter les spécialistes du droit constitutionnel, les responsables politiques, les experts internationaux à se pencher sans plus attendre sur le problème afin de proposer des solutions qui répondent aux attentes de la société. Des idées qu'ils formuleront pourrait naître, en effet, un puissant mouvement qui, de proche en proche, finira par toucher tous les pays du continent.

Il paraît évident, lorsque l'on considère l'évolution actuelle de l'Afrique, que celle-ci ne doit pas s'affirmer sur la scène internationale grâce uniquement à sa vitalité humaine et à la rapidité de sa croissance économique. Prendre une part active à l'adaptation des institutions et de la gouvernance aux réalités du monde moderne tout en les adaptant aux structures et aux principes hérités du passé est certainement un enjeu décisif pour les peuples émergents comme le nôtre.

Voyons donc si le Congo et les Congolais seront capables de prendre une part active au grand mouvement qui s'esquisse sous nos yeux.

Les Dépêches de Brazzaville

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE DE LA SANGHA

Serge Blaise Zoniaba désigné président du Comité de suivi

À l'unanimité et par consensus, les filles et fils du département de la Sangha ont confié la charge de suivi et d'évaluation de la municipalisation accélérée de leur département, en 2015, à Serge Blaise Zoniaba, ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.



Le ministre (au centre), le préfet (à gauche) et Ndouane

C'est à Ouesso que s'est tenue, le 4 avril, l'Assemblée générale qui a porté Serge Blaise Zoniaba à la tête de ce comité dont le bureau exécutif compte dix huit membres. Entre autres figures du département présentes dans ce bureau : le premier vice-président de l'Assemblée nationale, René Dambert Ndouane ; Dominique Aloka, deuxième questeur du Sénat ; Jean-Louis Fragonard. Le préfet du département, Adolphe Elembe, est le 4ème vice-président chargé des festivités alors que la 5ème vice-présidence a été confiée à Emmanuel Akouelakoum, président par intérim du Conseil départemental de la Sangha. À côté des hommes, une femme : Berthe Julienne Beguel Doukoro, questeur au conseil économique et social. Suivent : le Pr Bonaventure Maurice Mengho, Accel Arnaud Ndinga Ma-

kanada, député de Ouesso, l'ancien ministre et actuel sénateur Daniel Abibi ; Ange Antoine Abena, ancien ministre de l'enseignement supérieur ; le maire de Ouesso ; le sénateur Norbert Mbou. Le secrétariat général du comité de suivi a été confié à Emmanuel Bodzock Touzock, secondé par Ghislain Thierry Maguessa Ebomé avec Pierre Minda comme rapporteur général Colombe Obongo en qualité d'adjointe. La sénatrice Marie Thérèse Bouvet qui est trésorière générale suivie Fulgence Gustave René Adicolle Goum. Ce comité de suivi et d'évaluation compte comme membres : tous les anciens ministres, les nouveaux et anciens parlementaires, les anciens préfets, les anciens présidents des conseils départementaux et municipaux, les hauts cadres, les ambassadeurs en fonction, les anciens am-

bassadeurs et quatre délégués par district ou commune de la Sangha. Comme cela s'est fait dans d'autres départements du Congo, la Sangha a choisi comme marraine de sa municipalisation l'épouse du chef de l'État Antoinette Sassou N'Guesso. Au terme des travaux, Serge Blaise Zoniaba a déclaré : « Je me réjouis de l'enthousiasme qu'il y a eu lors de cette assemblée générale. Nous nous sommes tous retrouvés à Ouesso pour la mise en place de notre comité de suivi et cela témoigne de l'intérêt que chacun porte pour le département. Comme cela a été réclamé dans la salle, nous irons solliciter l'épouse du chef de l'État pour qu'elle accepte d'être la marraine de la municipalisation de la Sangha en 2015 ».

Tiras Andang

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La majorité présidentielle garde le mutisme

Le débat lancé à Impfondo et à Dolisie par les sages des départements de la Likouala et du Niari sur la révision de la Constitution du 20 janvier 2002, continue de susciter des réactions au sein de la classe politique congolaise.

Dans notre livraison n° 1979 du jeudi 3 avril 2014, nous avons publié les points de vue de six dirigeants des partis politiques de l'opposition et un extrait de la réaction de la diaspora du Niari vivant à Brazzaville. Les démarches amorcées par Les Dépêches de Brazzaville à l'endroit des dirigeants des formations politiques de la majorité présidentielle sont demeurées infructueuses. Certains d'entre eux disent qu'ils murissent encore la question avant de s'engager dans le débat. D'autres affirment qu'ils attendent que la direction politique de la majorité présidentielle arrête un argumentaire commun qui sera relayé par les autres partis de ce groupement politique. Les arguments avancés par les dirigeants de la majorité présidentielle sont à mettre au compte de la prudence politique ; la question étant délicate.

Mais, après tout, le débat est déjà lancé. Le silence des partis de la majorité présidentielle n'aide pas la population à comprendre le bien-fondé de la démarche des sages de la Likouala et du Niari. Il s'agit en fait d'expliquer aux Congolais que l'initiative de la révision de la loi fondamentale revient concurremment au Président de la République et au peuple à travers un référendum populaire.

Certaines voix, non moins importantes de la majorité présidentielle, se sont associées à cet appel des populations de la Likouala et du Niari. C'est le cas du ministre du Développement industriel, Isidore Mvouba, qui avait annoncé les couleurs sans trop aller dans le fonds du sujet, le 22 mars, à l'occasion de l'inauguration de la cimenterie de Dolisie.

« *Le travail amorcé est à poursuivre dans la durée et la continuité. Le chantier Congo est encore vaste et les défis à relever immenses. 2016 n'est donc pas une borne infranchissable. Loin s'en faut. 2016 est un passage vers une synthèse dialectique de la Nouvelle*

Espérance et du Chemin d'Avenir, en vue de consolider nos acquis et avancer sans coup férir sur le chemin de l'émergence. Il faut atteindre l'autre rive, faire le grand bond en avant et in fine établir le nouveau deal avec le peuple », avait déclaré le ministre Isidore Mvouba.

Les interventions des cadres et dirigeants de la majorité présidentielle à ce débat aideraient le peuple à comprendre, par exemple, qu'une loi est élaborée dans un contexte socio-politique donné. Certains impératifs contextuels peuvent justifier sa révision ou son réajustement en vue de l'arrimer aux nouvelles exigences. À cet argumentaire purement temporel, on ajoute la justification juridique.

Le silence qu'entretiennent, pour l'heure, les formations politiques de la majorité présidentielle laisse libre cours aux spéculations.

Les partis politiques de toute obédience gagneraient dans ce débat en le faisant de manière impersonnelle et en se fondant sur une démarche juridique.

Roger Ngombé

KINKALA/POOL

L'administrateur-maire s'indigne devant des chantiers abandonnés

Anne-Marie Bernardine Malonga s'est exprimée sur la question au cours d'un entretien accordé récemment aux Dépêches de Brazzaville. Elle a stigmatisé le comportement de certains opérateurs économiques qui sont incapables de conduire les travaux jusqu'à terme

Anne Marie Bernardine Malonga a apprécié la manière dont les travaux s'exécutent dans cette ville. Qu'il s'agisse des travaux liés à la municipalisation accélérée ou des autres projets retenus pour Kinkala. L'administrateur-maire de Kinkala déplore l'abandon pur et simple de certains chantiers. Exemple à l'appui, elle a cité des chantiers de la police et de la gendarmerie dont les travaux sont abandonnés sans aucune explication. « *Nous sommes un peu gênés par ce type de comportement car les structures abandonnées sont stratégiques et méritent d'être bien aménagées. C'est vrai, les deux projets ne sont pas inscrits dans le cadre de la municipalisation accélérée mais c'est l'argent de l'État qui a été décaissé* », a-t-elle souligné.

Autre chantier qui inquiète : celui des logements sociaux qui, selon le maire, ne se réalisent pas de la manière souhaitée. « *Nous avons quelques petits problèmes en ce qui concerne l'exécution des travaux des logements administratifs. Nous sommes très mécontents et je le dis ouvertement parce que ces travaux ne s'exécutent pas comme nous le souhaitons* », s'est indignée le maire de Kinkala. Consciente que la

municipalisation accélérée est un processus, l'administrateur-maire s'inquiète du retard dans le démarrage des travaux de construction du grand marché de Kinkala et de l'hôpital de base. S'agissant des voiries urbaines, Anne-Marie Bernardine Malonga, qui suit de près l'exécution des travaux, a mal apprécié la construction des caniveaux. Interpellé, l'opérateur chargé d'exécuter les travaux est revenu sur l'ouvrage. Seulement, ces caniveaux sont restés à ciel ouvert constituant ainsi un vrai danger.

Interdiction des taxis motos Djakarta

Comme partout ailleurs où la municipalisation accélérée est passée, l'activité des taxis motos, tenue en majorité par les jeunes désœuvrés, fait déjà de nombreuses pertes en vies humaines. Ainsi, pour éviter le pire, le maire de Kinkala a décidé d'interdire formellement cette activité lucrative. « *Nous avons usé de beaucoup de pédagogie pour obtenir ce résultat sans heurt parce que ce sont des jeunes qui avaient fait de cette activité, leur activité professionnelle. Cette opération est très difficile et nous l'avons menée de concert avec la police et toutes les structures impliquées. Aujourd'hui, je peux vous rassurer qu'il n'y a plus de taxis moto à Kinkala* », a reconnu le maire.

Aujourd'hui, seuls les vrais taxis font le transport en commun moyennant 200 FCFA la course, au grand bonheur des populations.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

La Misca se démembre à Bruxelles

Les récriminations à l'encontre des forces tchadiennes de la Mission internationale de sécurisation de la Centrafrique (Misca), accusées d'agir pour leur propre compte, s'étaient multipliées depuis un moment parmi les habitants de Bangui. Mais avec un effectif de plus de 800 hommes, le contingent envoyé par N'Djamena constituait, aux côtés de ceux des sept autres pays contributeurs (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RD-Congo, Rwanda), l'un des plus gros engagements au sein de cette mission admise par l'Union africaine et les Nations unies.

Le retrait des Tchadiens du théâtre des opérations dans une Centrafrique en quête de stabilité peut rejaillir négativement sur la suite de la mission et poser, à terme, le problème de la coordination générale au niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac), creuset essentiel de la Misca. Ce qui paraît incompréhensible, néanmoins, est le fait que l'annonce de ce désengagement

tchadien se soit produite, non pas dans le cadre de la Céac, mais à Bruxelles, en Belgique, en marge du sommet Union européenne-Afrique. Bien que la situation en Centrafrique ait été au cœur des discussions des chefs d'État et de gouvernement des deux parties, il convient de noter que depuis l'éclatement de la crise centrafricaine, début 2013, la Céac avait choisi d'agir de façon concertée sur ce dossier brûlant.

La série de réunions au sommet organisées à N'Djamena, la capitale tchadienne, sous les auspices du président Idriss Deby Itno, dont le pays assure la présidence en exercice de l'organisation, explique combien l'Afrique centrale est préoccupée du sort de la Centrafrique. La dernière preuve de cette unité d'action fut donnée le 1er février à Addis-Abeba, en Éthiopie. Dans la foulée du sommet de l'UA, après concertation, les dirigeants de la sous-région annonçaient, par la voix du médiateur, le chef de l'État congolais, Denis Sassou-N'Gusso, l'octroi par la Céac d'une contribution de 100 millions de dollars d'aide à la Centrafrique.

Cette assistance faisait suite à bien d'autres soutiens de même nature apportés auparavant.

Il est indéniable que d'un certain point de vue, la bonne nouvelle révélée par la décision de l'Union européenne de lancer l'Eufor-RCA, cette force attendue de longue date pour appuyer l'opération française Sangaris et la Misca, est un peu contrariée. D'abord parce que les unités promises ne se déploieront qu'au mois de mai alors que les violences se poursuivent. Ensuite, leur nombre, 1 000 au total, est proche de celui des soldats tchadiens qui sont sur le départ. Au regard de la complexité du travail à faire à Bangui et sur l'ensemble de la Centrafrique, la mission africaine pourrait souffrir longtemps de cette déflation. En apparence, N'Djamena n'est pas près de revenir sur sa décision d'autant que le communiqué de presse diffusé par les Affaires étrangères tchadiennes dénote un dépit, un agacement.

« *Malgré les sacrifices consentis, le Tchad et les Tchadiens font l'objet*

d'une campagne gratuite et malveillante tendant à leur faire porter la responsabilité de tous les maux dont souffre la RCA », peut-on lire. Il faut craindre qu'une telle formulation ne rende compte du sentiment général exprimé par N'Djamena à la fois vis-à-vis de l'ennemi intérieur centrafricain anti-Misca et des autres composantes de la Misca elle-même. Dans ce dernier cas, les conséquences du refroidissement tchadien pourraient déteindre – cela est souligné plus haut – sur le rôle que s'est assigné la Céac d'accompagner la Centrafrique vers la sortie de crise et l'organisation d'élections générales au terme de la transition.

Le Tchad, comme les autres pays de la sous-région et les partenaires extérieurs de la Centrafrique, a souvent mis la main au portefeuille pour contribuer à la bourse nourricière de ce pays exsangue. Gageons que le retrait annoncé des hommes en uniforme dissuade N'Djamena de se soustraire à l'effort sous-régional dont il est partie prenante depuis le début.

Gankama N'Siah



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Direction des Ressources Humaines
Service Recrutement et Intégration

OFFRE D'EMPLOI

Code : BZV3/03/2014

CHARGE DE LA GESTION DES CARRIERES (H/F)

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFI Bank CONGO, recherche un assistant RH chargé de la Gestion des Carrières.

Descriptif du poste

Rattaché(e) au Département Formation, Développement des Compétences et Gestion des Carrières, vous devez, dans le cadre de vos fonctions, assurer le développement des compétences et performances de l'ensemble du personnel de BGFI Bank CONGO.

Vos principales missions

- Faire la mise en œuvre effective et le suivi du dispositif de gestion des carrières ;
- Collecter, classer et suivre au quotidien les fiches de poste et d'objectifs
- Organiser les évaluations à mi-parcours et de fin d'année
- Gérer la mobilité interne du personnel ;
- Mettre en place les outils de gestion et de pilotage de l'activité ;
- Gérer et mettre à jour les fiches emplois types
- Réaliser et analyser les différents Reporting.

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole ou équivalent universitaire, de niveau Bac+4/5 en Ressources Humaines ou une formation en lien avec le poste proposé ;
- Vous justifiez d'une expérience de 3 ans minimum dans le domaine ;
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et de rigoureux, doté (e) de qualités rédactionnelles et relationnelles, vous êtes également force de proposition ;
- Connaissance de l'anglais serait appréciée.

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé
- Une lettre de motivation
- Copies certifiées du dernier diplôme et ou attestation

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 15 Avril 2014



Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « *L'héritage du progrès en Afrique est extraordinaire. Il y a des défis, mais il y a aussi une plus grande liberté et un développement plus grand que jamais.* »

John Kerry, secrétaire d'État américain, Le Soleil, le 5 avril 2014

□ « *Le changement qualitatif doit venir de l'Administration. C'est elle, comme catalyseur principal des politiques publiques, qui est chargée de sa mise en œuvre.* »

Macky Sall, président du Sénégal, Le Soleil, le 5 avril 2014

□ « *Aujourd'hui, la consommation d'énergie du milliard de personnes vivant sur l'ensemble du continent africain équivaut à ce que la Belgique offre à ses 11 millions d'habitants. C'est une forme d'apartheid énergétique.* »

Jim Yong Kim, président de la Banque mondiale, discours à Washington, Le Soleil, 1er avril 2014.

□ « *En démocratie, l'indépendance de la justice n'est faite ni pour le juge ni pour les gouvernants, mais pour le justiciable.* »

Denis Salas, magistrat et essayiste, l'humanité, le 28 mars 2014

□ « *La plupart des pays africains ne font pas de commerce entre eux en raison du manque d'infrastructures.* »

Freddie Kwesiga, représentant de la BAD en Zambie, Les Afriques n° 279, avril 2014

□ « *Les journalistes ne sont pas toujours à la hauteur de l'idéal, peut-être. Mais lorsqu'on leur tape trop fort dessus, quand on porte atteinte à la confiance dans une fonction sociale en soi, on restreint les libertés de tous les citoyens.* »

Christophe Deloire, Secrétaire général de Reporters sans frontières, Libération, 27 mars 2014

SÉCURITÉ PUBLIQUE

La police déclare la guerre aux bandits

Dénommée « opération Mbata ya bakolo », la lutte contre le phénomène des « Kuluna » et l'immigration irrégulière a été lancée, le 4 avril, par le directeur général de la police, Jean-François Ndengué, sur l'esplanade de la télévision nationale à Nkombo-Matari.

L'opération a été lancée après de multiples actes de vandalisme et d'incivilité causés par des groupes de bandits dans les quartiers nord de Brazzaville, en présence des administrateurs-maires Frédéric Privat Ndeké (Talangai) et Ida Victorine Ngampolo (Djiri), des chefs de quartiers et responsables de blocs.

Le phénomène des Kuluna a engendré des morts et des dégâts matériels, notamment dans les quartiers de Ngamakosso, Massengo, du domaine présidentiel de Massengo, sur l'avenue de la Corniche reliant Mikalou à Jacques-Opangault, les voies de Nkombo et Nkombo-Matari, de la Bled ainsi que Thomas-Sankara.

L'objectif est d'éradiquer toutes formes de criminalité et de délinquance et de mettre hors d'état de nuire les auteurs de cette montée de violence insupportable.

vers 4 heures du matin.

D'après lui, ces groupes de « Kuluna » sont de jeunes criminels, armés de machettes, de couteaux, de fourches, de barres à mine et bien d'autres objets, qui ont été pourchassés à Kinshasa après l'opération « Likofi » et « Likofi plus ». À Brazzaville, ils sont composés de citoyens congolais et de sujets étrangers en situation irrégulière. Ils vivent dans des baraques et hangars, des



Les autorités de base lors du lancement de l'opération

églises irrégulières et incontrôlées, des entrepôts de drogues, etc.

Concernant l'immigration irrégulière, le responsable de la police a déclaré: « *La police congolaise ne déclenche pas de chasse aux étrangers. Nous ne sommes pas un peuple xénophobe. Nous exigeons que ceux qui veulent s'installer dans notre pays en respectent les règles et lois. C'est une garantie de sécurité pour nous tous.* »

« La police congolaise ne déclenche pas de chasse aux étrangers. Nous ne sommes pas un peuple xénophobe. Nous exigeons que ceux qui veulent s'installer dans notre pays en respectent les règles et lois. C'est une garantie de sécurité pour nous tous. »

Le directeur général de la police a indiqué dans son mot de circonstance: « *J'ai déclaré la guerre aux Kuluna. La police leur a déclaré la guerre pour éradiquer ce funeste phénomène, en mettant ses animateurs hors d'état de nuire et redonner la paix et la sécurité aux populations des zones rendues dangereuses entre 18 heures et 20 heures ainsi que*

curité pour nous tous. »

Aucun dérapage de la police ne sera toléré

Le général Jean-François Ndengué a rappelé à ses collaborateurs d'exécuter l'opération Mbata ya ba kolo selon les règles de l'art : aucun dérapage ne sera toléré, a-t-il souligné. Les policiers ne doivent pas la transformer en une opération de pillage

des biens d'autrui, de règlement de compte, de violences aveugles à l'endroit de qui que ce soit. Elle ne doit pas être non plus l'occasion d'accomplir les actes de violence tels que vol, viol et violences aveugles à l'égard de la population.

« *La police de la République a le devoir sacré de garantir à tous la tranquillité, la sécurité et la paix. La police congolaise travaille n'en déplaise à ceux qui,*

sans arrêt, par pur fantasme, argumentent et mentent sur le Congo en disant que le pays est plongé dans l'insécurité », a-t-il conclu.

L'administratrice-maire de Djiri, Ida Victorine Ngampolo, s'est réjouie de l'initiative lancée par la police et a expliqué: « *Dans son appellation traditionnelle, "Djili" signifie le calme, la sérénité et la tranquillité. [...] En tant que maire d'arrondissement et maman, je voudrais qu'il y ait la paix. Cela fait très mal de voir un enfant dont la mère a souffert pendant neuf mois devenir délinquant.* »

Elle a, par ailleurs, regretté l'inefficacité des services de la force publique à l'entrée des étrangers au Congo, comparé à d'autres pays du monde et d'Afrique en particulier.

« *J'exhorte la police à veiller à ne pas faire de bavures. Qu'elle fasse efficacement et énergiquement son travail. On ne peut pas accepter que des marginaux touchent à la tranquillité de la population* », a conclu Victorine Ida Ngampolo.

Lydie Gisèle Oko



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMPO8	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014

La Direction générale de l'ARC informe les personnes dont les noms et prénoms suivent de bien vouloir se présenter à ses agences de Pointe-Noire et Brazzaville pour affaire les concernant

RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS	RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS
1	TECSULT	Passagers	96		VICTIMES
2		BIKOUTA BENOIT	97		NGOUEMI Albert
3		NDOUNDOU	98		DOUKAKINI C
4		TATY	99		GOMA Aubierge
5		MAKOSSO Aurèle	100		NKWA François
6		MOUSSALA Charles	101		TCHINTCHI JM
7		BANGA	102		MOUNOUKOU
8		PEMBA Blandine	103		PAMBOU Julevain P
9		YVES SHILLING	104		MOUSSOUMOU Paul
10		NZIENGUE Judith	105		MATA BEATRICE
11	PLACONGO SA	Passagers	106		IBRAHIM Ismaïla
12		SANGO PAMBA	107		SEZAN Aurélie
13		MOUSINGA WELSEA	108		TOTO Jean Paul
14		ONDONGO PROSPER	109		BOUITI POATY BEBERT
15		MASSALA	110		IVOVOU Mathieu
16		DIANZENKA Georges	111		SOTRAFOR
17		NDAKISSA S	112		MABIALA Arçon Chanel
18		GIQUEL MADRICE	113		OTSARE MARGUERITE
19			114		LIKIBI APPOLINAIRE
20	MADZOU Basile	Passagers	115		KIMBEMBE PHILIPPE
21	LOUFOUKI Jean René	Passagers	116		MISSAMOU Sandra
22		GOMA TSOHO Molinesse	117	FONDATION FORET DU MAYOMBE	PASSAGERS
23		NGOOUNI	118		EXPRESS ADRIQUE
24		MAHOUENE Charles	119		BATCHI BOUEYA
25		MPANDZOU Michel	120		NGABELE BERNARD
26	DOLO BENOIT	PASSAGERS	121		BERGEON Joel
27		BAKALA Léonard	122		BANOUANINA
28	SAVI COMLANVI	Passagers	123		KENGUE Sabine
29		OYELE Germaine	124		NGOLA Oscar
30		NGOMA Emmanuel	125		POLY SERVICE GARAGE
31		DISTRICT DE HINDA	126		KOMIE Eugene
32		VICTIMES	127		TCHICAYA MABOUELA
33		NDALLA MOUISSOU	128		SAGA CONGO
34		BAPTISTE Antoine	129		MAKELE PRUDENCE
35		TATY Germain	130		KABA RACHIDA
36	PONTECO SOCOPAO	Passagers	131		MOUSSAVOU
37	MOUANDE Gabriel	Passagers	132		BOMBOLO Daniel
38		MBATCHI Euvariste	133		BABAKANA
39		MPIKA MANKOU Philippe	134		MAKAYA
40		KATOUDI Lydie	135		MADIARI
41		MABIALA	136		OKAIBO
42		SALL EL HADJI	137		AKINI
43	BOPLAC	Passagers	138		KIMBEMBE
44		MAKOSSO J. L.	139		KIMPOUNI
45		MAVOUNGOU	140		DIAMOUAKANA
46		NOMBO	141		TAMBOURA
47		VIGOUREUX Jacques Louis	142		MILANI B P
48	MABELE MRobert	PASSAGERS	143		MAKOSSO
49		FOUTI Marie	144		MASSAMBA
50		NZAOU Luc Hugore	145		BANZOUZI GISELE
51		BATAHOU NGOBO	146		NGUIMBI
52		BATANTOU Guylen	147		F MANKO TANDOU
53		MBOUMBA Viviane	148		SNDE
54	UAIC		149		MAKAYA Faberge
55	SCEB		150		BOUANGA DIEU MERCI
56		MEHINTO Alex	151		RAOUL ANTONIO GEORGES
57		SAFOU ASICE	152		MPASSI
58	COMETTI	Passagers	153		TIERS
59		MAKANGA NGONGO	154		ITOMBI
60		BOYELA Mireille	155		NGOMA
61		VICTIMES	156		LOEMBETH
62	POATY Jean Barret	0	157		ECIK- FORT
63	SOFIC	Passagers	158		MAVOUNGOU
64		VICTIMES	159		MOUYABI Valentin
65		NDOSSA Auguste	160		NDINGA
66		BANZOUZI Ludovic	161		MABONDZO
67		VICTIMES	162		IBRAHIM I
68		OUSMAN KALLE	163		NKOUKAN
69	ABOUBACAR DOUCOURE	PASSAGERS	164		ELENGA
70		BIBIMA	165		BOUANGA
71	QUENTAL Marie Thérèse	PASSAGERS	166		AYIO
72		MAVOUNGOU Antoine	167		POATY Jacques
73	UPADS BOUENZA	PASSAGERS	168		KANGA
74		MALINGA DZINDZI N	169		OSSEBI
75		MAKOSSO Honoré	170		KIYINDOU
76		LINDECKER Bernard	171		KOMBO
77		VICTIMES	172		GUIMBI GOT
78		MOUKALA Philippe	173	NITOUMBI	Passagers
79		CONCKO	174		MOUANGA
80		TCHIBOTA Ludvert	175	BANINA ANTOINE	PASSAGERS
81		BABINDAMA	176		TAXI FREGATE
82		SOTRAFOR	177		MAYINGA MBY
83		MOUKOUMA	178		TRABEC
84		FOUTOU	179	LA GUIDE-B	Passagers
85		BANTSIMBA Viviane	180		MPASSI
86		VICTIMES	181		TATY ROSE
87		BOUITHI	182		NZALI
88		MAKABA	183		TIERS
89		MAKOSSO Toussaint	184		BIANDONGA
90		NGOMA Auguste	185		TIERS
91		OBAMBI JM	186		NIELSEN
92		NGOMA PANGOU	187		Incendie
93		WASSINGOU	188		ALY
94		ZUNDEL Jean Pierre	189		AKIELE
95		VICTIMES	190		BAKOUKA

INFRASTRUCTURES

Des écoles et logements administratifs pour trois districts du Kouilou

Le directeur du cabinet du ministre à la présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Dieudonné Bantsimba, a procédé, le 3 avril, à l'ouverture des offres relatives à la construction et à l'équipement des logements administratifs et des salles de classe des écoles primaires et collèges dans les districts de Loango, Kakamouéka et Mvouti

Les travaux à réaliser dans le département du Kouilou concernent la construction d'un bâtiment de trois salles de classe de 9 x 7 mètres, équipées de 26 tables-bancs chacune ; un logement de type F4 (un salon et trois chambres avec toutes les commodités). Sont également prévus des logements de type F6 et des bureaux avec toutes les commodités nécessaires.

Pour le district de Mvouti, deux projets ont été retenus : la construction et l'équipement des locaux de l'Inspection de l'enseignement primaire et les logements administratifs du CEG. Pour le premier projet, quatre sociétés sont en lice pour l'exécution de ces travaux. Les montants vont de 142 à 211,8 millions FCFA, et la durée des travaux varie de quatre à douze mois. Concernant le second projet, une seule entreprise a soumissionné pour la somme de 312 462 794 FCFA. La durée des travaux est estimée à six mois. À Loango, il est prévu la construction et

l'équipement du CEG de la localité. Trois entreprises se disputent le marché pour des montants de 452,9 à 602,9 millions FCFA avec une durée de quatre mois.

Dans le district de Kakamouéka, les travaux consistent à construire et à équiper la résidence de l'administrateur-maire de la localité. Au total, cinq sociétés ont soumissionné pour des montants allant de 378,6 à 434,5 millions FCFA. La durée des travaux varie, quant à elle, de quatre à quinze mois et demi.

Le directeur du cabinet du ministre a rappelé que la culture était au cœur de l'action pour la jeunesse et que l'école était la structure permettant l'apprentissage et l'acquisition de toutes les connaissances afin de bâtir une base solide pour le pays et de préparer l'avenir des jeunes sur la voie du progrès.

«Il s'agit de compléter l'armature d'équipements de ce département en infrastructures de base modernes et viables, afin de l'arrimer aux autres départements déjà municipalisés, en vue de susciter de meilleurs rendements des élèves et des cadres administratifs, conformément aux exigences de la décentralisation», a souligné Dieudonné Bantsimba, précisant que les adjudicataires seront connus après l'examen des dossiers par la sous-commission d'évaluation de la cellule de gestion des marchés publics du ministère.

Parfait Wilfried Douniama

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

29 dossiers examinés pour un appui à la recherche

Pour le président de la Commission régionale d'experts, J.R Assako Assako, il y a au menu, neuf dossiers institutionnels à la formation et vingt dossiers de soutien à la recherche, ainsi que quelques cas résiduels à régler.

La deuxième session régionale d'experts (CRE) du Bureau Afrique centrale et des Grands lacs (BACGEL) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est organisée du 3 au 4 avril à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Elle est consacrée à l'examen de 29 dossiers d'appui à la recherche et aux formations professionnalisantes déposés par soixante-treize universités membres du Bureau régional. Ainsi, 29 dossiers seront examinés et choisis parmi un certain nombre de critères dont l'excellence scientifique et la pertinence régionale des dossiers qui devraient permettre de retenir une dizaine qui seront subventionnés par l'AUF (organisme de la francophonie en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche francophone).

Selon le président du CRE, «Nous sommes là pour apprécier avec objectivité et compréhension les dossiers de nos collègues qui sollicitent le soutien de notre institution commune, j'ai nommée l'AUF». «Connaissant la clairvoyance des

uns et des autres et notre sens partagé de l'objectivité, je ne doute pas un seul instant de la justesse des décisions qui seront prises par notre instance. C'est la condition suffisante pour que ces décisions se soutiennent par elles-mêmes en tout temps et où que ça soit», a assuré J.R Assako Assako.

Dans son mot introductif, le directeur général du Bureau régional

ajouté.

«La recherche dans les universités se heurte souvent à des problèmes de financement que les institutions ne sont pas souvent en mesure d'assumer seules. J'apprécie avec beaucoup de sincérité les efforts que vous ne cessez de déployer et les résultats obtenus dans l'appui à la recherche par l'AUF dans la sous-région Afrique cen-

« La recherche dans les universités se heurte souvent à des problèmes de financement que les institutions ne sont pas souvent en mesure d'assumer seules. »

Afrique centrale et des Grands lacs, le professeur Alain Ondoua, a souligné que le Bureau régional est une émanation du Conseil scientifique de l'Agence Universelle de la Francophonie (AUF), qui a pour objectif d'assurer la crédibilité scientifique des choix qui sont opérés dans la sélection des projets qui sont signés sur la base d'appels d'offres lancés chaque année au Bureau régional de l'AUF. «Nous organisons deux sessions de la Commission par an. Une délocalisée dans l'un des pays de la région, l'année dernière nous étions au Tchad, puis cette année au Congo, et la deuxième session a généralement lieu au Cameroun au mois de juillet dans l'un de nos établissements membres», a-t-il

trale», a reconnu le recteur de l'université Marien-Ngouabi, Armand Moyikoua, qui a rappelé que la session de Yaoundé 2013 a montré, lors de l'évaluation des rapports finaux et des projets de coopération inter-universitaire, une grande disparité dans la présentation des résultats. Aussi, la conférence régionale des experts avait-elle recommandé au Bureau Afrique centrale et des Grands lacs de mettre à la disposition des porteurs de projets, un canevas de rapport. La formation des projets porteurs annoncés à Yaoundé en 2013 pour les universités de la sous-région reste d'une impérieuse nécessité.

Guillaume Ondzé

NÉCROLOGIE

Mme la ministre Yvonne Adélaïde Mougany, le Colonel de police à la retraite Edgard Mougany et famille, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur patriarche Mougany Edouard survenu le 3 avril à Paris (France).

La Veillée se tient au n° 1802 avenue des Trois Martyrs

Quartier Batignolles non loin du croisement avec Le Boulevard Denis Sassou N'Guesso, en face de la pharmacie Destin.

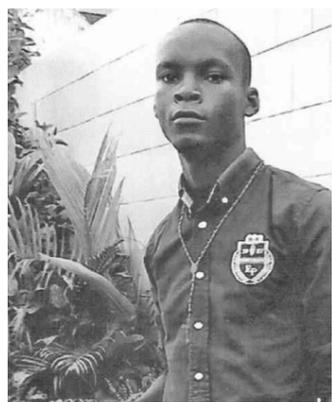
La date d'arrivée des restes mortels et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



Mme Charlotte Apendi et les enfants Adzodié (Dénise, Édith, Isabelle et Nély) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents de Boundji, Iyongo, Tokou, Makoua, Ouessou, le décès de leur fils, neveu, petit-fils, Benes chrisna Kanga, survenu le vendredi 4 avril 2014 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°171 de la rue Saint-Paul (arrêt de bus Mboulé Talangai).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



VIH-SIDA

La riposte contre la pandémie s'organise dans la zone Cémac

François Ibovi, ministre de la Santé et de la Population, a ouvert le 4 avril, à Brazzaville, les premières assises du groupe consultatif régional de suivi (GCRS) du Projet prévention du VIH-sida en Afrique centrale, phase trois (PPSAC III).

Le PPSAC est le fruit de la coopération entre la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, qui ont mandaté respectivement l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Océac) et la Banque allemande de développement pour sa concrétisation. Le PPSAC a pour objectif d'appuyer les structures de marketing social dans la lutte contre le VIH-sida et d'enclencher un changement de comportement considéré comme un préalable dans la prévention de la maladie. Ainsi, afin de bâtir des stratégies communes dans les six pays de la Cémac, les participants vont dresser le bilan de la phase II (2009-2013),

mener une réflexion sur les meilleures approches pour améliorer les performances actuelles de vente des condoms masculins, présenter les résultats de l'étude sur la stigmatisation menée au Tchad et au Gabon et partager les acquis. Le GCRS est un organe consultatif en matière de lutte contre le VIH-sida dans les pays de la Cémac, avec, pour la phase III, une extension au Gabon et à la Guinée équatoriale. «Le Projet prévention VIH-sida en zone Cémac ne produira tous les effets escomptés qu'avec l'appui de tous les pays de la sous-région Afrique centrale. La volonté politique au niveau des pays membres de la Cémac ayant été déjà exprimée à ce sujet, il n'y a plus de pierre d'achoppement qui pourrait entraver notre marche vers une politique commune de lutte contre le sida en Afrique centrale», a indiqué le ministre François Ibovi. En zone Cémac, la réponse aux infections sexuellement transmissibles et au VIH-sida découle

de la coopération entre les pays et les partenaires. Deux cent cinquante millions de préservatifs ont été distribués et quarante mille tests de dépistage ont été réalisés dans la zone Cémac où le projet est mis en œuvre.

Pour renforcer les moyens de lutte dans les pays couverts par le projet PPSAC, l'Océac réitère son appel au développement des stratégies de lutte contre la stigmatisation et la discrimination des malades infectés par le VIH-sida. L'Onu-sida, par la voix de son représentant au Congo, a souligné la nécessité de la disponibilité et de la distribution des préservatifs auprès des communautés. Il a indiqué qu'en 2005, l'utilisation des préservatifs par les jeunes de 15 à 24 ans était de 37% pour les garçons et de 20% pour les filles ; en 2012, ces taux ont respectivement évolué à 61% et 42%.

Rappelons que les efforts de lutte contre le VIH-sida en zone Cémac sont souvent anéantis en raison de la multiplicité des conflits armés.

Fortuné Ibara

Store

NOUVEAU LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec Windows 7 Pro 64

Extension garantie 2 ans retour atelier 90.000 FCFA HT

Initiation Bureautique 100.000 FCFA HT

* Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.

* Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

OFIS TRAINING Center

Agence de Pointe Noire
329, Avenue Charles De Gaulle
Fax : 0110101 110101

Agence de Brazzaville
Boulevard Semeu Ngwenou Centre-Ville
Fax : 0110101 110101

RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS	RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS
191		TAXI Services	294		NKOUKA BIZENGA R
192		ABLEFONLIN IDA	295		BOUKAKA Josette Fernande
193		MAGIDI	296		OKOUERE
194		DOUMOU	297	TCHIBOTA	Passagers
195		KINGUENGUI	298		KIMPOLO
196		SILOU	299		NGAOUANA
197		SY DEMBA	300		NGOMA
198		MISSENGUE	301	AMBVOULI JEAN	Passagers
199		SAYAG	302		YOBA LOUBOUKA G
200		DJEMBO	303		GAMBI
201		SOULE	304		MAKOSSO
202		GNCAC	305		EFEGNENI Richard
203		Sté IPEDEX	306		KIBENGOU Thrèse
204		MAMPOUYA	307		MINTSELE
205		MIANGUILA	308		HOUVITINA
206		DENGUE BISSAMOUT	309		MAVOUNGOU CLAUDE
207		L/M	310		PACKA CL
208		TCHICAYA	311		L/M
209		MAZU ABDOU Fatahou	312		MAHOUNGOU Jean
210		ELENGA Alphonse	313		NGANGOUE Gualbert
211		ROUFAL RAFIATOU	314		MABIALA
212		NSILOULOU	315		SOUNGA
213		MAX DE MOUAYARD	316		MOUNDANGA
214	NIAMBY MARGUERITE	Passagers	317		NZABA NOEL CLEMENT
215	NGOMA	Passagers	318		AKO ADJEVI Albert
216		MBOUJIBI	319		ITOUANOU
217		VICTIMES	320		KODIA
218		GONDA A	321		NZOUNGOU
219		MAKOSSO Germaine	322		HOLANDAY
220		NIAMBI Benoîte	323		VICTIMES
221		KENDO M	324		MBOKO Jean Paul
222		VICTIMES	325		SIK NAV
223		BOUARI	326		SIK NAV
224		TIERS	327		SAR
225		MAHOUNGOU	328		BATCHI Marge
226		MABIALA Vincent	329		NZAOU
227		KIBIADI BANOUANINA	330	REGLT SIN N°60072/1/98 PANGHOUD	
228		CONTADINI	331	MARCEL	KARIM
229		MAKOUNDOU	332		KOMBO
230		BIZOBA	333		DIETSMAN
231		Lui - Même	334		TCHITCHI HINDA M
232		TSOUMOU	335		INCENDIE
233		TCHIMANGA	336		MASSANGA
234		DIYIBA ANTOINE	337		DOUCOURE SIDIKI
235		L/M	338		APC
236		YOUSSOUF ABDALASIE	339		MISSION ST JEAN BOSCO
237		MBEMBA D	340		MAVOUNGOU
238		CORAF	341		MBOU ALBERT
239		TCHIBOUANGA	342		BATCHI TECKVANN
240		YOKA-OSSETE	343		BOUAKA
241		POUABOU P	344		MVOUTOU
242		MBIENE NGOYI	345		NDONGO HENRI
243		FIDUCIAIRE	346		BIZOBA
244		MOUZITA SIMONE	347		BASSEGADIO
245	SAMBA MS		348		Passagers
246		GASSONGO M	349	NKASSA P	NTSONTSANI Monique
247		BASSADILA J	350		VICTIMES
248		POATY Joseph	351		KIMPOLO
249		NGASSAKI ANDRE	352		NDOH M
250	NDOMBA	Passagers	353		MAMADOU
251	NGOYI	Passagers	354		NKOUKA BIZENGA R
252		DIOCK Paul	355		BOUMBA
253		MENDES	356		YAMBA YAMBA
254		NGOMA Sonia	357		SACREMENTO
255		DIMENA	358		
256	FADI	Passagers	359	REGLT SIN N°600173/1/98 MOUWELE	MALANDA FAUSTIN
257		TCHICAYA LOEMBA	360	MILCHEL	Tiers
258		NGOUALA S	361		SAMBALA
259		FROISSART	362		KIBELOLO NKOUSSOU
260		LAGUIDE	363		Tiers
261		MBOUMBA JEAN BAPTISTE	364		MARINE NATIONALE
262		ASSANI ABIBATOU	365		MALONGA MARTIN
263		PANDOU ASTRID	366		MOUANGA
264		LOSSO	367		DEDIKISSA
265		NGOMA	368		MALELA
266		PIALOU	369		MOUELE
267		SAMBA	370		LOUVENGO
268		SOUMARE	371		BIKINDOU
269		GOUBILI	372		MALOUTA
270		TIERS	373		MAGANI
271		BAHAMBOULA	374		NGANGOUE
272		DJINADOU Halidou	375		RANK XEROX
273		KOMBO	376		TCHIBINDA-NGOMA DELPHIN
274		DHELO	377		M'BOU PHILOMENE
275		VILLEDIEU	378		LOEMBA CLEMENT
276		PAMBOU	379		IGOUGNE
277		DOS SANTOS	380		IBARA Tatiana
278		LOULEBO	381		BAKALA Léonard
279		MAME MOKHASSA	382		Passagers
280		MBOUKA	383		OKEMBA
281		MBOUKOU CECILIA	384	MOHAMED SOULEMANE	MILANDOU GASTON
282		KIYINDOU	385		SINGOUMOUNOU
283		VAN ODRSCHOT	386		
284		NSONGO Daniel	387		SOTRAFOR
285		BOLHO John	388	ZANOUE Emile	Passagers
286		BABINDAMANA F	389		NOMBO ALBERT
287		MAKONA YVES	390	KIDZOUANI Joseph	NKOUNDOU OLIVIER
288		MAKOSSO	391		MISSIE Maxime
289		MADEKE	392		BALONGUISSA
290		MIETE	393		Passagers
291		LOUSSOUKOU	394		NGUIMBI CHRISTOPHE
292		SIDIKI Doucouré	395	MOUKOUMBOUKA	Passagers
293		OSSAMAN	396		GOMA GUIMBI

RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS	RANG DEF	NOM ASSURÉ	TIERS
397		MIETOUAWA	500		LM
398	NINGA Pierre	SOGNI MAKAYA	501		KOMBO NGOUALA
399		MOUELE MAMPASSI	502		VICTIMES
400		MIAMBANZILA	503		LOUBANGA Jean Rufin
401		GAMASSA Tclairn Pensé	504		TOUKOUROU
402		O	505		TCHISSAMBOU
403		MATSIMOUNA Urbain	506		NGALANI Rubens
404	GAMOJANA	LODY LOTY	507		L/M
405		MBOUNGOU	508		MOUTOU MOUTOU
406		NIMI Marthe	509		MASSA Arnaud
407		KIMBEMBE	510		BAKANGANA JEROME
408		LOEMBA CLEMENT	511		GNOUNDOU P
409		SIBALY	512		N?DONGOMA Gabriel
410		MIYINDOU	513		MAMBOUMBI NDEBI N
411		LOCKO M	514		
412		ACBEF	515		NGOMA
413		PAKOU Bernard	516		N'SAMBOUDOULOU
414		BOUYOU Jolvedet	517		TATY Frezin Debriche
415		Tiers	518		INKOUA JEAN BEDEL
416		Passagers	519		NDJIM SAMBA
417		OPALA néé NDOUOLOUSSA C.	520		BAWAWOLO URBAIN
418	BIANGA Albert	MBOUYI	521		MOKELO FRANCOIS
419		KOUSSISSA	522		NTOUNOU Alexandre
420		ADJIBI LIASSOU AKNHO	523		EAT
421		MASSENKO BAKEKOLO	524		NZOMBO
422		MASSENKO BAKEKOLO	525		PASSAGERS
423		NKODIA Pierre Félix	526		ALAO LAFITOU
424		OTONGUI	527		MASSOUMOU MATETE
425		MOUABATI	528		MANTETO PAUL BLAISE
426		SANOFI	529		MAKOUELA SYLVESTRE
427		MABIALA	530	MANKESSI O	HALENGUIDI ROSELINE
428		Passagers	531		MALAMOU GUILLAUME
429		MPAN Suzanne	532		MAKAYA JEAN BAPTISTE
430	LOEMBET LANDRY	MPAN Georges	533		FOUBAND MARIE LOUISE
431		NDIAYA MAMADOU	534		ABLEFONLIN IDA
432		Tiers	535		OTSATSA JULIENNE
433		MANDILOU	536		NOMBO OLIVIER
434		NKEOUA	537		BRAHIM ABDOULAYE
435		BALETA Amed	538		STE FORALAC
436			539		EFEGNEMI
437		L/M	540		MOHAMED SALIOU
438	MAYIKA VINCENT	NGOMA	541		NGOMA Ornela
439		IBARA LUCIEN FILS	542		VICTIMES
440		MIEGAKANDA	543		MAGNOUNGOU Lydie
441		ABDOU WALI	544		NKOUNKOU CHRIST D
442		LOUBONDO VERONIQUE	545		SNE
443		BOUKINDA	546		BAKER HUGUES
444		GOMBI Léontine	547		NGUELE MAVOUNGOU
445			548		NGOMA
446		MABOLA Omer	549		SITA Blisse Michelle
447	REGLT SIN Nø131260/1/99		550		MOUBAKOKO Bruno
448	MOUMBELA DOMINIQ	VIERA LEON HENRI	551		MBANZA Gabriel
449		DGAMBA FELIX	552		MBOUALA Audrey
450	REGLT SIN Nø13006/4/00 MA-	NDOLO JACQUES	553		VICTIMES
451	BOULA LOUIS CL.	BAKEKOLO COSTANT	554		VICTIMES
452		BOITI CLAUDINE	555		OVIEBO ETHAT
453		LOUZOLO BIONGO S.	556		MVIBOUDOULOU Alphonse
454		S.N.E	557		BIVIHOU
455		ENFANT NGOBELET	558		VICTIMES
456			559		BABANI Zita Marlaine
457		CORAF	560		ATAO AYIKA
458		KILOUNGOU MAURICE	561		DIANDZINGA
459		TOUKOUROU AFFOUSSATOU	562		FERME A
460	REGLT SIN Nø13104/4/00A NSA-	NGUIMBI JODELVIE	563		KARI FIDELE
461	KALA ALBERT	ENFANT BOUKA DESTY	564		NGONDESSE NGANGA
462		MVOUNA JUVENCELLE	565		EYENE GASTON
463		ENFANT AGAMBI GRACE	566		NGAKOSSO
464		KAZI SUZANNE	567		ENFANT IPOUDI NZAMBA
465		MBEMBA SAMBA	568		ADJOVI
466		NZINGA LELO F.	569		MAZIKOU JEAN PARACLET
467		POATY TENGO	570		DIAMESSO OLGA
468		ITOUA JEAN JACQUES R.	571		ELENGA PACOME PASCAL
469		NGOMA MARCEL	572		ATEMOU STEVE
470		ENFANT MOBONMBO	573		Mr ET Mme CROC
471		MOUYABI MOUKOUYOU	574		MOUKOUASSA LOKIBI
472		COSERMA LOCATION	575		MAKAYA Guideul
473		NGOUALA ALPHONSE	576		BITOHI
474		IKONGA REMY	577		EJOUATSANGA
475		TONDELE BELVIE	578		MOUYELE
476		MAHOUNGOU ROLAND DONALD	579		LESSEME SABINE
477		EL HAGE MUSTAPHA	580		MALANDA INES CHANTAL
478		MIKOLA EULOGE	581		MABIALA PARVICE N.
479		BIANKANTOU JEAN PATRICK	582		TIERS
480		NDONGA MARGUERITE	583		KUANDI MBOKO
481		MPASSI ZEPHIRIN	584		NKAYA GREGOIRE
482		ADZEFOULOU OLIVE	585		MATONDO GRACE MARCELLE
483		MALONDA GABRIEL	586		MAKOSSO DAVY
484		NGOUBILI CHARLES	587		NIAMBI TCHIYOKO
485		NGIMBI ALPHONSE	588		ATEMOU Stève
486		SIOMO CHRISTIAN	589		MALIKI WILLY
487		YESSOUFOU ABDOUL	590		LOUBOUNGOU J. MARIE
488		ABDOU WALI YLOU	591		MBOUSSI MABIALA R
489		ALEBOUE HENRI	592		MASSOUKOU JM
490		KOUSSOU GABIA	593	NZILA Daniel	
491		TCHISSIALA THERESE	594		BAKARY YOUSOUF
492		BATCHI TCHIBINDA N.	595		PENEME Eloi
493		JATIPA	596		DIA W
494		MOUNANGA TSOU MOU	597		LOEMBA Albert
495		MAHOUNGOU NKAYA	598	SDV CONGO	
496		BOUEYA Elisé	599	PEINTOBAT	
497		NZAOU ROGER	600	AMBEMBELE P	1 Décès + 12 Blessés
498		MADIABOU E			PIETON
499		MISSILOU			

RWANDA

Célébration du 20^e anniversaire du génocide

La commémoration de ce massacre ayant fait au moins 800 000 morts - essentiellement issus de la tribu Tutsi - et qui eut lieu le 7 avril 1994, connaîtra cette année la participation de délégations de plusieurs pays. Le Congo y est représenté par le président Denis Sassou N'Guesso.

Pour marquer cet événement, le chef de l'État rwandais, Paul Kagamé, allumera en ce jour commémoratif une flamme du souvenir au Mémorial du génocide de Kigali. Le programme prévoit aussi une «marche du souvenir» vers le plus grand stade de la ca-

pitale rwandaise où le président rwandais doit prononcer un discours et où se tiendra ensuite une veillée funèbre.

Vingt ans après ce massacre, les génocidaires présumés, dont des dirigeants extrémistes du régime hutu de Juvénal Habyarimana, des soldats et des miliciens continuent d'échapper à la justice malgré le fait qu'un travail remarquable soit déjà fait pour tenter de rattraper les intéressés pour les juger. C'est le cas de Pascal Simbikangwa, premier Rwandais jugé en France pour le génocide des Tutsis en 1994 au Rwanda, qui a fait appel de sa condamnation à 25 ans de prison.

C'est en 100 jours que 800.000 personnes avaient été massacrées : Tutsis pour la plupart mais aussi Hutus modérés. L'actuel président rwandais Paul Kagamé, qui en juillet 1994 s'empara de la capitale rwandaise à la tête d'une rébellion majoritairement tutsi mit donc fin à ce génocide et lança un deuil national de cent jours, en référence au nombre de jours que durèrent ces massacres.

Malgré le génocide enduré par le Rwanda, le pays est considéré par de nombreux observateurs comme un exemple de renaissance sur le plan économique puisque son produit intérieur brut par habitant a été multiplié

par cinq depuis une vingtaine d'années. Quant à son taux de pauvreté, il a baissé d'environ 25% (à 45%). Ce qui, selon la Banque mondiale, a fait que les inégalités soient réduites. Malgré une croissance annuelle d'environ 8%, de 2001 à 2012, le pays a toutefois besoin de l'aide extérieure. Celle-ci représente 40 % de son budget de fonctionnement.

Rappelons que le génocide rwandais avait commencé le 7 avril, après l'assassinat la veille au soir du président Hutu, Juvénal Habyarimana, dont l'avion avait été abattu au dessus de Kigali. En effet, Juvénal Habyarimana et le président burundais

de l'époque, à savoir Cyprien Ntaryamana, ainsi que plusieurs hauts responsables du Rwanda et du Burundi avaient été tués à bord de l'avion qui les ramenait de Tanzanie où ils avaient participé à un sommet consacré aux crises burundaise et rwandaise. Les circonstances exactes et les responsabilités de cet accident sont toujours l'objet de vives controverses. La première théorie attribue l'attentat au président actuel du Rwanda alors que la seconde avance que ce sont des extrémistes hutus qui en étaient responsables parce qu'ils voulaient faire capoter les accords d'Arusha.

Nestor N'Gampoula

COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE RWANDAIS

Une exposition itinérante dans des lycées de Brazzaville

Dans le cadre de la 20^e commémoration du génocide rwandais qui a fait environ 800.000 victimes, le Centre d'information des Nations unies organise du 7 au 11 avril, dans différents établissements scolaires privés et publics de Brazzaville, une exposition itinérante de photos, posters et matériels d'information

Cette exposition est destinée à sensibiliser des élèves du secondaire au traumatisme subi par les survivants du génocide au Rwanda, notamment les orphelins, veuves et les victimes de violences sexuelles ainsi qu'aux difficultés auxquelles ils sont confrontés actuellement.

Les établissements concernés sont : Chaminate, Ganga-Édouard, Savorgnan, Anne-Marie Javoueh et Sacré Cœur. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de communication et d'éducation sur le génocide rwandais, mis en place par l'Organisation des Nations

unies afin de tirer les leçons de cette catastrophe et empêcher la reproduction de tels actes. Reconnaisant le danger d'un génocide, lors de la conférence internationale, organisée le 2 avril à Bruxelles, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a déclaré : «*aucune partie du monde ne pouvait s'estimer à l'abri du génocide*».

Ainsi, pour lui, la prévention du génocide et des atrocités criminelles est un effort de tous les secteurs. Par ailleurs, c'est en premier lieu aux gouvernements qu'il appartient de prendre leurs responsabilités fondamentales à savoir, écouter leur peuple et lui apporter des réponses.

À défaut, c'est la communauté des nations qui doit intervenir.

«*À titre individuel, nous avons aussi chacun d'entre nous à assumer notre part de responsabilités, en tant que témoins électeurs ou citoyens du monde*», a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

DIASPORA CONGOLAISE

Le chef de l'État rencontre les Congolais du Benelux

À l'issue de sa visite d'État en Belgique dans le cadre du quatrième sommet Afrique-UE, le président Denis Sassou-N'Guesso s'est entretenu avec la diaspora congolaise du Benelux, le jeudi 3 avril à Bruxelles.



La remise du maillot de Francis Nganga au président de la République

À la veille de son retour au pays, le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, est allé à la rencontre de la communauté congolaise de Belgique. En présence de l'ambassadeur du Congo au Benelux, de la première dame, de la conseillère à la présidence en charge des Congolais de l'extérieur, Édith Itoua, et des ministres Kouébé, Akouala et Collinet Makosso, le président a pris le temps de dialoguer avec ses concitoyens sur le modèle des rencontres citoyennes instaurées par le chef de l'État il y a déjà seize ans. Répondant aux questions venues de la salle, le président a pu répondre aux préoccupations des Congolais du Benelux, n'occultant aucun sujet y compris les sujets qui fâchent. Le chef de l'État a remercié la communauté congolaise de Belgique, qu'il a trouvée «jeune et rayonnante de santé», pour son accueil chaleureux. «Après plusieurs années de difficultés, le pays se

porte mieux. Il y a un climat de paix, de sécurité, de réconciliation nationale et d'effort de reconstruction. Vous qui êtes à l'extérieur organisez-vous pour nous soutenir», a lancé le chef de l'État à l'adresse de la colonie avant de faire appel au sens patriotique, notamment des médecins: «*Nous ne pouvons pas reproduire au Congo les avantages que vous avez ici, mais pensez au pays!*». Le chef de l'État a réitéré aux Congolais du Benelux le même message qu'à ceux de Paris: «*Nous travaillons dur au pays, et vous passez votre temps à nous critiquer matin, midi et soir depuis ici, ce n'est pas juste. Formez-vous, apprenez tous les métiers et venez vous joindre à nous pour développer le pays, nous nous battons sur le terrain pour vous trouver du travail.*» Gestion de l'administration basée sur les résultats, construction des infrastructures de base, formation, reconstruction du secteur de la santé, re-

lance du sport national, politique du logement à loyer modéré, traitement des chefs d'État africains par la Cour pénale internationale, prise en charge des handicapés, transformation du secteur informel, soutien aux étudiants congolais à l'étranger figuraient parmi les différents sujets abordés par le chef de l'État. Le président Denis Sassou-N'Guesso a pu présenter à la diaspora les différentes avancées du Congo dans ces domaines. Parmi les mesures qui ont suscité l'enthousiasme de la communauté de Belgique la mise en place annoncée au Congo de l'assurance maladie ainsi que la création en lien avec le ministère de la Coopération belge d'un fonds de 1,6 million d'euros pour accompagner les jeunes Congolais formés dans leurs projets d'entrepreneuriat au pays.

De notre envoyée spéciale à Bruxelles, Rose-Marie Bouboutou

SOMMET AFRIQUE-UE

Cinq priorités retenues par la feuille de route

Les chefs d'État et de gouvernement africains et européens se sont engagés à renforcer leur coopération. Ils ont convenu que la mise en œuvre de la stratégie conjointe Afrique-UE devrait être améliorée à la lumière de l'expérience acquise et de l'évolution de la situation en Afrique, en Europe et dans le monde.



La photo de famille à l'issue du sommet Afrique-UE

Notre coopération devrait s'inspirer d'une approche axée sur les résultats. À cette fin, le sommet a adopté ce document visant à définir la coopération entre les deux continents pour la période 2014-2017, qui fixe les principales priorités et domaines d'actions communes menées au niveau interrégional, continental ou mondial d'intérêt commun, pour l'Afrique et l'Union européenne. Il fournit également les orientations nécessaires pour leur mise en œuvre.

Le sommet a décidé des actions à mener dans des domaines prioritaires où la coopération entre les deux continents est essentielle et présente un fort potentiel, dans le cadre de la stratégie conjointe, et pour lesquels une valeur ajoutée

peut être escomptée.

L'Afrique et l'UE identifieront ensemble les mécanismes et structures de travail nécessaires, et la mise en œuvre des actions contenues dans la feuille de route, qui sera évaluée dans le cadre des forums annuels conjoints.

Cinq priorités communes ont été reconnues par l'Afrique et l'UE. Il s'agit de : la paix et la sécurité ; la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de l'homme ; le développement humain ; le développement et la croissance durables et inclusifs et l'intégration continentale ; les questions globales et émergentes, notamment le changement climatique et l'environnement, l'agenda de développement post 2015, la prolifération des armes légères et de petit

calibre, la réforme du système de gouvernance mondiale.

Les chefs d'État et de gouvernement ont convenu de se rencontrer pour le 5e sommet en Afrique, en 2017. On retiendra plusieurs absences de marque à ce sommet de Bruxelles. C'est le cas des présidents ivoirien Alassane Ouattara, algérien Abdelaziz Bouteflika, de RD Congo Joseph Kabila, et sud-africain Jacob Zuma. Le Zimbabwe a décidé de boycotter le sommet après le refus de l'UE d'accorder un visa à l'épouse de son président, Robert Mugabe. En revanche, on a assisté au retour de Madagascar sur la scène internationale.

De notre envoyé spécial,
Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Le chef de la Misca répond aux accusations visant le contingent tchadien

Après l'annonce des conclusions de l'enquête de l'ONU sur la fusillade ayant entraîné la mort d'environ 30 personnes et plus de 300 blessés en fin mars à Bangui, le chef de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) sous conduite africaine, Jean-Marie Michel Mokoko, a réagi aux accusations visant les soldats tchadiens qui faisaient partie de la force africaine.

«Manifestement, les gens qui ont fait cette enquête n'ont jamais mis les pieds à Bangui. Et je dis et je pèse bien mes mots, qu'il s'agit d'un rapport qui se base sur des faits qui sont imaginaires. (...) On a l'impression qu'il y a un complot universel contre les Tchadiens. Que fait un officier qui commande une unité et qui est prise pour cible ? Elle riposte dans le respect des règles d'engagements qui sont les nôtres dans le cadre de cette mission», a déclaré Jean-Marie Michel Mokoko.

Le ministre tchadien des Affaires étrangères, Moussa Faki Mahamat, jugeant que son pays était victime d'un «lynchage systématique» a, quant à lui indiqué que les soldats tchadiens étaient «tombés dans une embuscade des anti-balaka». «Naturellement, ils ont réagi. Cela a soulevé un tollé», a relevé, dénonçant la «mauvaise réputation fabriquée» contre l'armée de son pays. «La même armée tchadienne, dont on loue le courage et le professionnalisme au Mali, on la traite maintenant comme si elle était une milice venue à la rescousse d'une région ou d'une confession. Pour nous, c'est absolument inadmissible», a-t-il souligné.

D'après les enquêteurs au sein du Bureau intégré des Nations unies en Centrafrique (Binuca), les soldats tchadiens auraient commencé à ouvrir le feu sur la population sans qu'il n'y ait eu de provocation. À ce moment de la journée, le marché était bondé. Alors que les gens s'enfuyaient dans toutes les directions, les soldats auraient continué à tirer aveuglément.

«Selon les informations recueillies par l'équipe de droits de l'homme jusqu'à maintenant, il semble que la force tchadienne a agi de manière totale-

ment disproportionnée en tirant sur un marché rempli de civils non armés», a précisé le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), Rupert Colville.

Les accusations visant les soldats tchadiens de la Misca ont conduit N'Djamena à retirer ses 850 hommes de Centrafrique. Il s'agit de l'incident le plus grave impliquant des troupes étrangères en Centrafrique depuis le renversement, en mars 2013, du président François Bozizé par la Séléka, une coalition à dominante musulmane appuyée par le Tchad. «Il est mieux pour nous, peut-être pour la Centrafrique, qu'il n'y ait pas de soldats tchadiens en République centrafricaine (...). Nous avons suffisamment encaissé et il est tout à fait légitime pour nous de défendre la réputation de nos forces, même si les responsables de la transition et même si bon nombre de militaires pensent que la présence des troupes tchadiennes pose problème», a confié Moussa Faki Mahamat.

Dans un communiqué, les autorités centrafricaines, avec à la tête la présidente Catherine Samba-Panza, ont fait part de leur «regret» après l'annonce du retrait du contingent tchadien. «C'est un retrait qu'on ne souhaitait pas», a reconnu le ministre des Affaires étrangères centrafricain Toussaint Kongo Doudou. «Nous pensons que nous allons toujours travailler avec le Tchad, car ils ont promis de continuer à nous appuyer grâce à des appuis multiformes qui ne sont pas seulement l'envoi de militaires. La coopération est indispensable dans l'intérêt de nos gouvernements et de nos peuples respectifs.», a-t-il estimé.

Réagissant sur le retrait des soldats tchadiens, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a déclaré que la France prenait acte et saluait l'engagement du président Idriss Deby Itno. Il n'a pas dit un seul mot sur les affirmations du HCDH que démentent le Tchad et la Misca selon lesquelles les militaires tchadiens ont ouvert le feu sur la foule de manière indiscriminée.

N.N'G.

**Pointe-noire
Paris**
3 vols direct / semaine

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
relationclients@flyecair.com + 33 1 78 77 78 77 (France)

CARNET ROSE

Evance Caramel YINGADIO et Serge Léonce BOUMPOUTOU sont heureux de vous annoncer la Naissance de Monsieur Nathanaël BOUMPOUTOU, survenue ce jeudi 3 avril 2014 à 12h05. La maman se porte bien et le Papa est ravi.



CENTRAFRIQUE

L'ONU réclame de l'aide pour soutenir la Misca et Sangaris

Lors d'une réunion de haut niveau sur la République centrafricaine organisée le 2 avril à Bruxelles, en marge du sommet Union européenne (UE)-Afrique, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a lancé un appel urgent en sa faveur.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le patron de l'ONU a tout d'abord félicité les deux opérations (Misca et Sangaris) du travail effectué pour rétablir la paix et la sécurité dans ce pays au bord du chaos. «*Mais elles manquent de ressources et sont débordées. Il leur faut des renforts, et tout de suite*», a-t-il déclaré.

Le secrétaire général des Nations Unies a rappelé que «*les assassinats, les attaques ciblées et les violations des droits de l'homme se poursuivaient dans une impunité totale*». Le génocide, a-t-il noté, a été évité parce que les minorités ont fui en masse vers des zones où elles se sentaient en sécurité, entourées de leur peuple.

Il a estimé que le gouvernement de transition avait aussi besoin d'aide pour remettre au travail les policiers, les juges, le personnel pénitentiaire. «*La chef de l'État de la transition, la présidente Catherine Samba-Panza, est déterminée à rétablir l'autorité de l'État. Mais sans budget, elle ne peut pas faire grand-chose. Les fonds disponibles pour l'aide humanitaire sont eux aussi en deçà des montants nécessaires et des contributions annoncées, puisque seuls 20% des ressources ont été reçus*», a-t-il ajouté.

Le secrétaire général pense que les dirigeants locaux et les chefs religieux ont un rôle important à jouer dans le processus politique. Selon lui, il faut aussi que les Centrafricains considèrent que «*tous ceux qui ont commis des exactions doivent répondre de leurs actes, sans exception*». «*En République centrafricaine, nous n'avons pas été à la hauteur de nos promesses, nous n'avons pas évité l'évitable. Maintenant, nous devons aider le pays à aller de l'avant et à se reconstruire. Aujourd'hui, même avec un appui modeste, nous pouvons inverser la tendance*», a-t-il conclu.

Par ailleurs, l'UE vient d'annoncer le lancement officiel de son opération militaire en Centrafrique. Après plusieurs mois de pénibles négociations, l'opération a finalement été approuvée lors du quatrième sommet UE/Afrique qui se tient à Bruxelles. Pour l'heure, le nombre exact de soldats ainsi que la date du début de l'opération n'ont pas encore été déterminés.

Cette force sera dirigée par le général français Philippe Pontès. Elle aura pour mission de sécuriser l'aéroport de Bangui et ses alentours.

Yvette Reine Nzaba

L'Italie participera à la mission européenne

Le Premier ministre Matteo Renzi a précisé que son pays prendra part à la partie non guerrière de la mission de l'Union européenne.

Le 4^e sommet de l'Union européenne et de l'Afrique tenu à Bruxelles mercredi et jeudi, représentait pour Matteo Renzi un baptême en matière de politique africaine. Le Premier ministre italien a eu des tête-à-tête avec des dirigeants africains au cours de ce sommet, et promis au Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, que son pays participera bien à la mission européenne en Centrafrique. Mais ce sera une participation à minima.

«*Notre contribution à la mission de l'Union européenne en Centrafrique ne sera pas militaire, mais consistera en l'envoi d'ingénieurs pour donner un coup de main au développement et à la coopération*», a précisé le Premier ministre italien. Vague et précis tout à la fois. En tout cas, ce n'est pas un saut dans l'inconnu de la politique africaine où le Premier ministre ne semble pas vouloir s'aventurer avec plus d'élan. Tout à ses préoccupations de politique intérieure, sa politique africaine ne donne pas – pas encore – de ligne de lisibilité.

Matteo Renzi rappelle bien volontiers que son pays est le premier fournisseur des Casques bleus de l'ONU dans le monde ; que ses soldats sont partie prenante de toutes les missions de paix. Aussi avec le Secrétaire général de l'ONU, la conversation a porté moins sur des questions de paix

mondiale que sur une préoccupation au cœur de l'actualité italienne de ces derniers mois : le procès en Inde pour «terrorisme» de deux fusiliers marins accusés d'avoir tué deux pêcheurs en pleine mer en février 2012. C'étaient des pirates, soutiennent les fusiliers ; de paisibles pêcheurs indiens, affirme-t-on à New-Delhi.

Pour le Premier ministre italien, il faut internationaliser cette affaire, puisque les lois indiennes ne cadrent pas avec le standard commun de justice. Qui plus est, l'affaire piétine depuis deux ans aussi du fait qu'elle est l'otage de préoccupations électoralistes au moment où l'Inde est engagée dans une vigoureuse campagne pour des législatives qui se tiendront à partir de lundi prochain. «*Nous n'avons jamais rien demandé à personne alors que nous sommes les plus contributeurs des forces de maintien de la paix de l'ONU. Nous voulons que le Secrétaire général intervienne pour la libération de nos 'marò' injustement traités en Inde*», a insisté Matteo Renzi, en parlant de ces fusiliers marins.

Et c'est toujours pour une préoccupation avant tout de politique intérieure que le Premier ministre a également noué ses premiers pas – ou entend le faire – avec les chefs d'État africains, notamment d'Afrique centrale. «*Malheureusement, le président du Congo (RdC, Ndlr) n'était pas à Bruxelles aujourd'hui. Je l'appellerai pour résoudre cette question des adoptions qui me tient à cœur et qui doit trouver une solution*», a-t-il indi-

qué. «*J'appellerai moi-même le président Kabila dans les prochaines heures pour cela*».

La question des adoptions ? C'est cette véritable épine diplomatique entre la République démocratique du Congo et l'Italie. Une vingtaine de familles italiennes avaient rempli les formalités pour adopter autant de petits Congolais qui devaient arriver dans la péninsule pour les fêtes de fin d'année. Les familles avaient fait le déplacement de Kinshasa, certaines depuis novembre de l'an dernier. Mais à la dernière minute, le Congo, arguant de sa souveraineté et de la découverte d'irrégularités dans certaines adoptions, a bloqué tous les dossiers pour se donner le temps de les réexaminer au cas par cas.

Depuis lors, les choses n'avancent pas, au grand désespoir des adoptants italiens qui ont le sentiment de faire les frais d'entourloupes organisées par d'autres familles, sans doute occidentales, mais pas forcément italiennes. L'affaire est très sensible en Italie. Même l'ancienne ministre de l'Intégration, l'Italo-Congolaise Cécile Kyenge Kashetu qui s'en était saisie, a dû ensuite jeter l'éponge, ayant trop présumé de ce qu'elle pouvait faire. Sa mise à l'écart du gouvernement que dirige M. Renzi aujourd'hui, est vue par certains comme un facteur de blocage supplémentaire. D'autant que trois mois après son installation à la primature, Matteo Renzi semble avare de signaux de décryptage de sa politique africaine.

Lucien Mpama






155.000 FCFA HT



Réf.16050103

Extension garantie
1 an
retour atelier
30.000 FCFA HT

#21 020 200

Initiation Bureautique
50.000 FCFA HT

#21 110 009

Ordinateur 

Dell Optiplex GX755
Intel Core Duo
RAM : 1Go
Windows Original
Disque Dur 80Go
Garantie 90 jours

 LibreOffice + **Antivirus Microsoft**
Offerts

- **Initiation Bureautique de base.**
Une demi journée de formation.

- **Extension de garantie 1 an retour Atelier.**
Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Tél: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tél: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS).

Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de travaux pour les réhabilitations des postes de transfusion sanguine (pour le renforcement des postes).

Il s'agit de :

- Les postes de transfusion sanguine de Tié-Tié/Loandjili ;
- Les postes de transfusion sanguine de Sibiti/Zanaga/Dolisie;
- Le poste de transfusion sanguine d'Owando.

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE, DIRECTION GENERALE, CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 18 avril 2014 à 14 h00

Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics

Dr Amélia BOKILO-DZIA

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE TALANSI ANDRÉ

Les parents et les enfants Talansi informent parents, amis et connaissances la mort d'André Talansi (Nsona hôtel), survenue le 29 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile au centre ville, rue du Chaillut, en face du mess des officiers.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 8 avril

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h : recueillement à son domicile ;
- 12h : messe en l'église salustiste des Plateaux des 15 ans
- 14h : départ pour le cimetière familiale à Madibou
- 17h : fin de cérémonie.

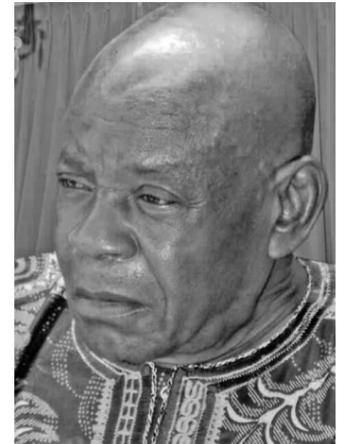
**NÉCROLOGIE**

- Noémie Kokot journaliste à Tété-Congo
- Monsieur Mollang Charles Edgard
- Les enfants Kokot
- Les familles Seckolet, Mounteka

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et le décès de leur père, frère le nommé Kokot Mollang Michel, ancien militaire retraité, décès survenu le mercredi 2 avril 2014 CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au numéro 141 de la rue Saint-Paul (arrêt de bus boulangerie rue Ndolo Talangaï). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Que son âme repose en paix.

**PROMO VISA – DUBAI**

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)

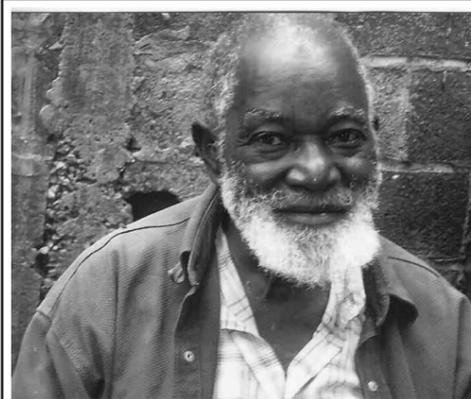
Tél : 05 009 00 90/ 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87/ 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com



M. Twanga de Tidet Brice Murille et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de Twanga Tidet Yala dia Fouetolo, survenu le 1^{er} avril, des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient à son domicile, à Moukondzi Nguaka. L'inhumation est prévue pour le vendredi 11 avril au cimetière Loukanga 2



CIEHC-2 : Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo
14-16 Avril 2014, Brazzaville, République du Congo

«Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval Pétrolier pour Accompagner le Plan de Développement National 2012-2016»

Site web: www.ciehc.com

Communiqué de Presse

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère des hydrocarbures de la République du Congo et en partenariat avec la Société AME Trade Ltd UK organisera du 14 au 16 avril, au Palais des Congrès de Brazzaville, la Deuxième Edition de la Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC-2). Cet événement d'envergure internationale a pour thème principal: « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016 ».

La CIEHC-2 s'est donnée l'option de se tenir tous les deux ans. Et, au demeurant elle s'est déjà établie comme la plate forme de rencontre la plus importante de l'industrie des hydrocarbures dans la sphère du golfe de guinée. De façon pratique la CIEHC-2 s'articulera autour de trois journées de présentations à caractère scientifique et technique, appuyées par des ateliers interactifs et suivies d'excursions touristiques. Il convient de noter si opportunément, que la Première Edition de la CIEHC qui s'était tenue à Brazzaville du 4 au 6 octobre 2011 avait été un véritable succès avec la participation de plus de 500 participants, 51 intervenants et 27 exposants venant de 23 pays.

Ainsi, la République du Congo se détermine aujourd'hui comme acteur majeur de l'industrie des hydrocarbures en Afrique, et compte notamment parmi les cinq premiers pays producteurs.

A l'évidence, en participant à la CIEHC-2 vous aurez

l'opportunité de découvrir les potentialités immenses que regorgent l'industrie congolaise des hydrocarbures, à savoir :

Découvrir le potentiel des zones profondes, pré-salifères, post-salifères et zones pétrolières profondes du Congo. L'exploration est en cours et des découvertes encourageantes ont été faites.

Cependant, de nombreuses zones restent encore inexploitées. Les blocs pétroliers on shore dans le bassin de la cuvette congolaise existent, mais sont encore sans valorisation significative.

Apporter des solutions techniques pour la rénovation des champs pétroliers matures et des gisements à faibles rendements.

Les champs pétroliers matures à l'image de ceux des permis de Madingo Marine VI et Marine VII pourraient avoir une production plus prometteuse avec une technologie d'extraction plus pointue. Il existe un potentiel de développement des gisements marginaux avec l'utilisation de nouveaux procédés telles que la fracturation hydraulique dans les champs de Mengo-Bindi-Kundji, ou l'injection de vapeur dans le champs Emerald.

Les compagnies de services permettent d'entreprendre d'autres opportunités allant de nouvelles découvertes à des projets de grande envergure tel que : Moho Nord où des investisseurs nouveaux et existants vont injecter 10 milliards de dollars USD, afin de produire l'équivalent de 140 000 barils par jour (bep/j) d'ici 2017. Récemment, une découverte d'hydrocarbures a été faite à Nene Marine I, faisant



partie du permis Marine XIII ;

Le projet Lianzi, en cours de développement par différents partenaires, devrait connaître une production s'élevant à 46 000 bjp d'ici 2015, et l'investissement pourrait dépasser 2 milliards de dollars.

Les réserves du Congo en gaz sont estimées à plus de 100 milliards de mètres cubes. Cependant, de faibles quantités sont traduites en termes monétaires. Les projets destinés à valoriser les ressources de gaz au Congo sont représentés essentiellement à ce jour par la Centrale Electrique du Congo (CEC), qui utilise le gaz des réserves pétrolières de Mboundi ; celles-ci permettront à terme de construire à Djeno une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 300 à 450 MW. Ce projet sera davantage renforcé par le gaz devant provenir de l'exploitation des gisements du permis de Litchendjili.

Se familiariser avec le nouveau cadre juridique et

fiscal du secteur pétrolier et gazier, dont les évolutions découlent d'une adaptation aux tendances actuelles de l'industrie mondiale des hydrocarbures, en remplacement du cadre en application depuis 1994 et qui connaît des insuffisances.

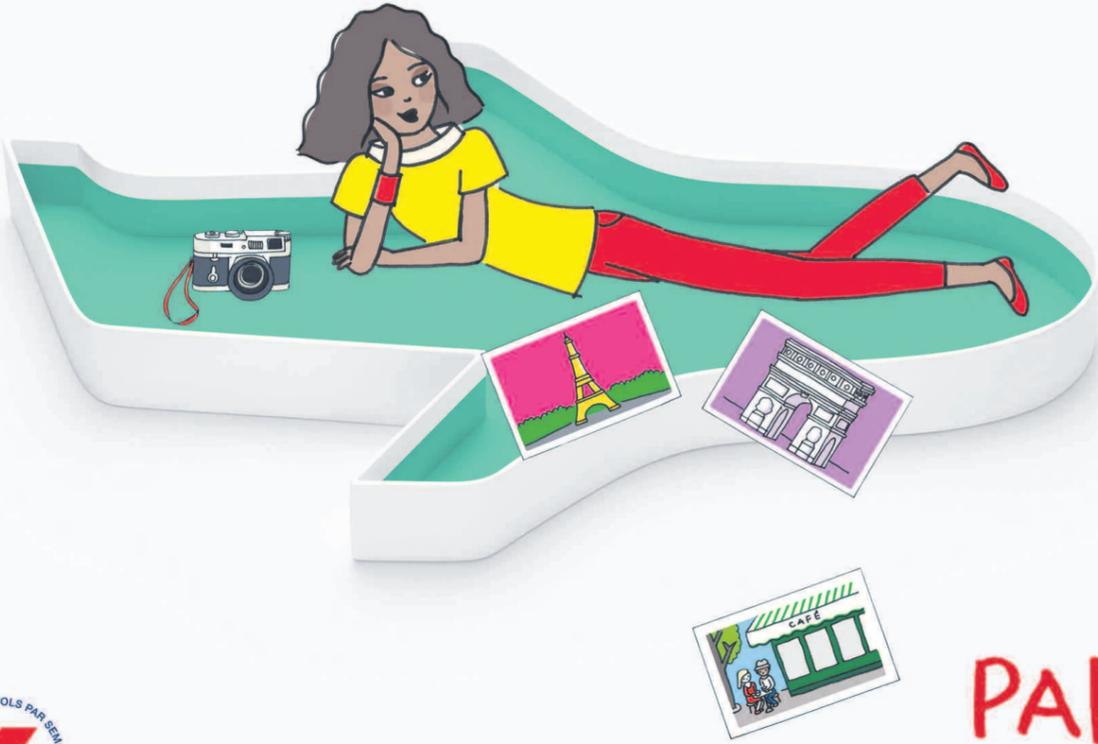
Les entreprises opératrices, ainsi que les experts et les consultants pourront également confronter leur point de vue sur la politique du Congo en matière de Contenu Local, la formation, le développement durable et la révision des textes sur l'hygiène, la sécurité industrielle et l'environnement.

Il sera porté aussi à la réflexion, les conditions possibles d'identification des projets de pétroles non conventionnels susceptibles de correspondre à la récupération d'entre 500 millions à 2,5 milliards de barils de réserves de sables bitumineux. Explorer le secteur en aval de l'industrie du pétrole, y compris le projet d'une nouvelle raffinerie, avec de capacités nouvelles de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers.
Date: 30.01.2014

Pour toute information, veuillez contacter :
-Demande du Programme, Brochure et Inscription

Comité d'organisation
Email : ciehc@ametrade.org Tel : + 44 (0) 207 700 4949
-Demande partenariat média ou accréditation presse
Service Marketing
Email: patricia@ametrade.org Tel : +237 78 57 01 01 ou +242 06 858 96 59

Rendez-vous à Paris
by **AIRFRANCE** 



Au départ du Congo*

PARIS 10 VOLS DIRECTS PAR SEMAINE

www.airfrance.cg



* 6 vols par semaine au départ de Pointe-Noire à partir du 31/03/2014, 4 vols par semaine au départ de Brazzaville. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51 ou auprès de votre agence de voyages.



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"





Assurances et Réassurances du Congo

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

MES RÉFÉRENCES

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél : E-mail :

Titre d'abonnement : 3 mois 6 mois 1 an **Date et signature**

Mode de paiement : Chèque Espèces



NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : + 242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16

POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél. : + 242 06 963 31 34

RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé, Tél. : +243 015 166 200

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Coordonnateur National du Programme.

1. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de candidature manuscrite adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, datée, signée avec adresse complète et N° de téléphone ;
- un Curriculum Vitae détaillé du candidat incluant 3 personnes de références ;
- une note de motivation indiquant les raisons et les atouts des candidats ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les copies légalisées des attestations de travail et de stages ;
- Les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus pourront être invités éventuellement à fournir les originaux des attestations pour les expériences et qualifications qui ont présidé à leur choix.

2. Modalités de sélection

- La sélection se fera en 3 phases :
- une première phase consistera en une présélection sur dossier
- une 2ème phase consistera en test écrit
- une dernière phase consistera en des interviews dont les dates et

heures seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

3. Lieu et date de dépôt des dossiers de candidatures

- Les dossiers de candidatures devront être adressés (sous pli fermé) à : Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage [Comité de sélection du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)] et devra comporter uniquement la mention suivante :
- Dossier de candidature au poste de Coordonnateur National du Programme
- Les dossiers peuvent être déposés au Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (Secrétariat du Ministre) à Brazzaville.

NB/ : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 14 avril 2014 à 16 heures.

Pour tout renseignement complémentaires s'adresser au :

- Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Sièges des Directions Départementales de l'Agriculture (DDA) ;

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2014

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Rigobert MABOUNDOU

Annnonce : cabinet de recrutement recherche pour une société en forte expansion implantée à Pointe-Noire, les profils cités. merci d'envoyer avant le 15 avril 2014 un curriculum vitae (cv) et une lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutecongo.amasconsultants@yahoo.com et mettre en objet du message : pnr -032014.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Veuillez à préparer une copie des diplômes, des certificats de travail ou de toutes références justifiant vos expériences.

Gestionnaire et superviseur des stocks

Femme ou homme / 35 - 40 ans / Baccalaureat serie G2, G3, BTS (licence en sciences et méthodes de gestion des stocks / expérience 5 ans et + en entreprise / maîtrise des outils informatiques (Excel, logiciels de gestion des stocks: gescom...) / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée)

Caissier ou caissières

Femme ou homme : 25 - 35 ans / BTS, Baccalaureat scientifique ou commercial / expérience de caisse en entreprise de +2 ans. / maîtrise des outils informatiques (excel, word), connaissances des langues : français, anglais, espagnol ou autre (parlée et écrit)

Rayonnistes - étalagistes

Femme ou homme / 25 - 35 ans / expérience : rayonniste dans un magasin de libre service pendant 2 ans et + / maîtrise langue : française ou anglaise (souhaitée)

Boucher

Homme / 30 - 40 ans / expérience : 3 ans et + / bts, baccalaureat (diplôme équivalent) technique des métiers de la bouche ou boucherie / maîtrise langue : française ou anglais (souhaitée).

Charcutier

femme ou homme / 28 - 35 ans / bts, baccalaureat spécialisé métiers de la bouche / expérience de 3 ans et + dans un rayon de grande surface ou dans une épicerie - charcuterie / maîtrise langue : française ou anglais (souhaitée).

Agents d'entretien

femme ou homme / 30- 40 ans / niveau d'étude : cap, bts / baccalaureat ou niveau secondaire / maîtrise langue : française parlée / maîtrise des machines d'entretien grandes surfaces / expérience de 2 ans et + / bonne connaissance des produits d'entretien et connaissance des normes d'hygiène et de sécurité.

Caissier ou caissière principale :

femme ou homme / 30 - 40 ans / BTS, baccalaureat G2 - G3 - BG ou diplôme de caissière qualifiée / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée) / expérience : 5 ans et + au poste de caissière ou aide comptable.

Cuisinier traiteur

Femme ou homme / 25 - 45 ans / cap en cuisine et traiteur ou diplôme de cuisinier équivalent / expérience : 2 ans et + au poste de cuisinier / connaissance dans les domaines des entrées, plats chauds et plats à emporter / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée).

Barmen

Femmes ou homme / 25 - 35 ans / cap, bepc, bts, baccalaureat / expérience de 2 ans et + en préparation et dosage des boissons, dans les boîtes de nuits, snack, restaurant et bars /

maîtrise des langues : française et anglaise (souhaitée).

Vendeur ou vendeuses

Femme ou homme / 20 - 30 ans / cap, bepc, baccalaureat option commerce / expérience de 1 an et + dans la vente en magasin, au détail ou en gros / maîtrise des langues : française et anglaise (souhaitée).

Jardinier ou garde enfants

Femme / 25 - 35 ans / bepc, bep ou autres diplômes équivalents / expérience : 2 ans et +, en animations éducatives, gardes enfants ou nounou / bonne connaissance en langues : français, anglais, espagnol, russe, italien ou autres.

Chauffeur- livreur

homme / 30 - 45 ans / expérience : 3 ans et +, chauffeur dans une entreprise ou chez un particulier / permis de conduire datant de plus de 3 ans dans les catégories : b-c-d / être disponible.

CHRONIQUE

Culture et Santé

La culture est le propre de l'être humain, et l'humain est au cœur de la politique de santé. Alors, pourquoi ne pas favoriser l'accès à la culture des personnes qui en sont éloignées en initiant, comme l'ont fait certains pays, des programmes nationaux impliquant les ministères de la Santé et de la Culture dans une démarche de partenariat privilégié entre hôpitaux et partenaires culturels et pour une sensibilisation tous azimuts des questions de santé?

Ces partenaires peuvent également être des associations humanitaires, ainsi que nous le démontre l'ONG américaine Mercy Ships, qui a réussi à bord de son navire-hôpital à opérer 1 845 patients sélectionnés dans les douze départements du pays en sept mois d'activité, détruisant l'argument fallacieux selon lequel certaines maladies ne sont pas du ressort de la médecine. Cette action coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de la santé du 7 avril par l'Organisation mondiale de la Santé, il faut peut-être y voir un signe précurseur de la prise en main plus significative des questions de santé en République du Congo?

Cette action humanitaire a permis de mettre en évidence des pathologies existant au Congo, mais considérées souvent comme des maladies honteuses et que l'on n'ose pas déclarer. On serait encore plus surpris de savoir combien nombreux sont les Congolais qui cachent leurs malades atteints de ces pathologies et pour lesquels aucun traitement jusqu'alors n'avait été proposé. Que ce soit en chirurgie maxillo-faciale, en chirurgie plastique et reconstructive, et même dans des domaines comme la santé des femmes, l'ophtalmologie et l'orthopédie, les Congolais avaient une certaine pudeur à partager ces maladies qui déforment et rendent souvent les patients méconnaissables, préférant dans bien des cas la stigmatisation et l'évocation des mauvais esprits.

Ainsi, dans le cadre d'appels à projets, les établissements hospitaliers et les structures culturelles devraient-ils concevoir des actions permettant de nouveaux espaces de coopération, mais surtout de sensibilisation sur les possibilités insoupçonnées de la médecine et contre la fatalité. Cela correspond à repenser la santé dans une dimension plus humaine et donc plus associative, comme l'ont fait Mercy Ship et les bénévoles à bord du navire en organisant parallèlement des actions de formation des Congolais en santé ainsi qu'en assainissement, agriculture, élevage, etc., inscrivant pleinement l'hôpital dans la cité et en faisant de la culture l'objet de tous.

Nous devons dans cette même optique soutenir et célébrer chaque année, le 7 avril, à la suite de la journée de sensibilisation sur l'autisme, le 2 avril, la Journée mondiale de la santé comme des centaines d'autres organisations en sensibilisant et en informant de mieux en mieux les opinions publiques sur des questions telles que la morbidité, la mortalité ou la souffrance. «Les souffrances inacceptables de la mère et de l'enfant» est le thème qui avait été retenu en 2005 et qui a cédé la place en 2014 aux « Mesures à prendre pour nous protéger contre les vecteurs des maladies graves » que sont les moustiques, les punaises, les tiques et autres insectes.

Ne dit-on pas que notre capital inaliénable le plus précieux est notre santé ? Hélas, le constat mondial est désespérant et encore plus dans nos pays prétendument sur la voie de l'émergence, mais en défaut de conditions de vie nécessaires au maintien d'une bonne santé. Mais sachons-le, dans les pays dits développés, il y a également disparité devant la santé. Il n'y a donc pas, convenons-en, matière à satisfaction, mais plutôt nécessité d'une plus grande prise de conscience du travail considérable de sensibilisation et de prévention à effectuer en matière santé.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

IN MEMORIAM



07 avril 2013 – 07 avril 2014, voilà un (01) an jour pour jour que notre sœur, belle – sœur et mère Kouka Berthe nous a quitté.

Par cette occasion, la famille Finka, Nkouka Jean, amis et connaissances lui rendent hommage. Que son âme repose en paix.

FOOTBALL

Résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

National : 26^e journée

Vainqueur à Strasbourg (1-0), Amiens poursuit son opération sauvetage en alignant une quatrième victoire consécutive et est désormais 12^e. En Alsace, seul Marvin Baudry était dans le groupe : remplaçant, il est entré en jeu à la 65^e.

Relégable, Vannes abandonne deux précieux points face à Luzenac (2-2). Jordan Massengo était titulaire et a joué toute la rencontre.

Damien Mayenga était remplaçant lors de la victoire de Luçon sur le Gazélec Ajaccio (1-0). Entré en jeu à la 87^e et averti à la 92^e. Blessé, Jules Iloki n'était pas dans le groupe.

Rahivi Kifoueti n'était pas dans le groupe de Carquefou, auteur du nul 0-0 à Fréjus.

CFA : 23^e journée

Groupe A

Rudy Mpassi était titulaire lors de la victoire de Drancy à Ivry (1-0). Malgré ce succès, le deuxième de la saison, Drancy est avant-dernier.

Barel Mouko était titulaire lors de la défaite de Lille à Aubervilliers (0-1).

Revers également pour Christoffer Mafoumbi, titulaire dans les buts de Lens à Dieppe (0-3).

De son côté, Mignon Ndingha était sur le banc lors de la défaite de la lanterne rouge, Villemomble, à Roye-Noyon (0-1).

Balthazar Mbizi était titulaire lors de la victoire de Mantes sur le terrain de l'AC Amiens (1-0). Bon an, mal an, Mantes est désormais 5^e, à cinq points du leader.

Groupe C

Dylan Bahamboula était titulaire lors du succès de Monaco à Mariagnane (3-1). Remplacé à la 64^e. De retour de blessure, Donnell Moukanza est entré en jeu à la 22^e minute lors de la défaite de Valence à Hyères (0-2).

Groupe D

Cédric Lubasa et Romorantin font match nul et vierge aux Herbiers (0-0).

Sans Dalnath Miatoudila, absent, Viry-Châtillon bat Fontenay-le-Comte (2-0) et sort de la zone rouge.

CFA 2 : 20^e journée

Groupe A

Avec Kévin Koubemba et Dorian Ngoma titulaires, Amiens s'incline dans les arrêts de jeu à Gravelines. Remplaçant, Yven Moyo est entré en jeu, tandis que Jean-Bryan Boukaka n'était pas dans le groupe.

Groupe B

Malgré la titularisation de Christopher Missilou, remplacé à la pause, Évry est corrigé sur son terrain par la réserve de Reims (0-5). L'équipe d'Isaac Ngata recule à la 7^e place.

Groupe C

Victoire pour Saint-Louis et Oxence Mbani face à Amnéville (2-1). Un succès qui permet à l'équipe de l'ancien Auxerrois de garder sept points d'avance sur la zone rouge.

Groupe E

Thermand Bakouboula inscrit le but de la victoire d'Echirolles à Ajaccio (3-2). Son 6^e but de la saison.

Groupe G

André Mavoungou est entré en jeu à la 78^e lors du match nul de Sainte-Geneviève face à l'équipe B de Châteauroux (1-1).

Azerbaïdjan : match décalé de la 28^e journée

Reporté au lundi en raison des chutes de neige, le match opposant l'Inter Bakou et Rävän tourne en faveur de l'équipe de Bruce Abdoulaye (3-0). Le défenseur congolais était titulaire et a joué toute la rencontre dans l'axe. Avec le gain de ce match, l'Inter revient sur le podium.

Camille Delourme





ISO 9001:2008-2420003



La filiale AIR Liquide au Congo Brazzaville dont le Siège social est basé à Pointe-Noire recherche Un (e) Responsable de Ressources Humaines (RRH)

Membre du Comité de Direction locale et supérieur hiérarchique du Responsable de relations avec le Personnel (RRP), le/la RRH Air Liquide est sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général Adjoint de la filiale et fonctionnelle du RRH Cluster Afrique Centrale & Angola. Il/elle aura pour principales attributions de :

- ✦ Mettre en œuvre la stratégie RH
- ✦ Garantir le respect des législations sociales
- ✦ Assurer la motivation, l'engagement et le développement des équipes
- ✦ Initier et superviser toutes les actions RH (paie, administration, ...)
- ✦ Implémenter le développement des Ressources Humaines : politique de Recrutement, Fidélisation des talents, Politique de rémunération, Gestion de la performance, Formation, Gestion des carrières et de la mobilité, Systèmes et organisation, RSE...
- ✦ Assurer la cohésion sociale et négocier avec les instances représentatives du personnel
- ✦ Reporting régulier (tableau de bord et SIRH)

Profil Recherché

- ✦ Bac + 4/5 en Sciences de gestion et sociales (GRH, Economie, Gestion, Droit,...) avec 3 ans d'expérience idéalement au sein d'une multinationale du secteur industriel ;
- ✦ OU de niveau Bac +3 en GRH ou équivalent avec au moins 10 ans d'expérience
- ✦ Maîtrise du droit du travail et des législations sociales
- ✦ Avoir des atouts prépondérants en développement des RH; une expérience en conception et implémentation des politiques de rémunération basée sur la performance et les négociations sociales
- ✦ Sens élevé de la communication, de la collaboration et des responsabilités
- ✦ Capable de gérer des situations conflictuelles et complexes avec tact et diplomatie
- ✦ Autonome, ouvert d'esprit, intègre
- ✦ Informatique : Excel avancé, PowerPoint, Outlook, Internet, logiciel de Paie (Sage, SAP, Oracle)
- ✦ Anglais écrit et parlé

Nos domaines d'intervention



Conseil en Organisation & RH
Accompagnement Normes ISO
Formation Professionnelle
Contrôle de Construction
Essais et Mesures
Inspection Electrique, Levage/Colisage, CND

Filiale de APAVE INTERNATIONAL

>>>> Postulez en ligne CV + Lettre de motivation avant le 18/04/2014
>>>> sur www.apaveinternational-consulting.com

EST DE LA RDC

Déploiement de la Monusco dans la douleur

La mission onusienne continue à informer régulièrement son personnel de Kinshasa à travers des correspondances administratives de l'évolution des différentes étapes jusqu'au point ultime tant redouté de la fermeture définitive des postes dans la capitale.

« Votre poste est envoyé dans l'est du pays, c'est-à-dire tout est fini. Vous devez vous rendre sur place pour vous porter candidat au même poste aux côtés d'autres candidats locaux. Vous avez eu dix ans d'expérience ou plus au sein de la Monusco mais vous recommencez le processus à zéro. Certainement, ceux qui parviendront à obtenir le poste ne seront pas engagés avec leurs grades », a révélé un

agent. Ce dernier s'est dit déçu du fait des réactions jusque-là mitigées des instances officielles compétentes pour gérer cette crise qui semble être bien tombée dans l'oubli collectif. Pour lui, il ne s'agit ni plus ni moins d'un licenciement massif. En effet, se porter candidat à l'extrême est du pays est un processus qui peut s'étaler sur un ou deux ans, et place le candidat de Kinshasa dans une situation très inconfortable car nulle part il est évoqué une politique de reconstitution familiale. Il y a d'autres aspects importants à souligner dans ce déploiement vers l'est souhaité aussi par le gouvernement de la République soucieux de voir la Monusco plus active dans cette



Le centre-ville de Goma

partie du territoire national, le vrai théâtre des opérations, au lieu pour elle de ne se concentrer que dans les zones sécurisées.

Ce conflit perdure et rien ne permet de présager l'issue de la crise au sein de la Monusco mais le malaise est profond. En effet, les préoccupations sont encore nombreuses. Tenez, certains ont mis en exergue le flou artistique autour des concepts « transfert » ou « fermeture » des postes. Cette dimension du problème est souvent éludée volontairement ou pas par une certaine opinion avisée. « On vous dit que le poste est envoyé à l'est, mais vous vous êtes affecté à Kinshasa. Suivez donc ce poste à

l'est. Un phénomène assez bizarre. On pouvait juste vous dire que l'on met fin à ce travail à Kinshasa, on vous donne vos droits. Mais ici, on vous demande de suivre votre poste à l'est ».

Au-delà, un autre point dérange. « Le mandat de la Monusco est renouvelable une fois chaque année. Lorsque le mandat arrive à son terme, la Monusco n'est pas obligée de renouveler le contrat. D'une part, il y a une procédure exceptionnelle engagée pour réduire les effectifs. D'autre part, il y a ceux qui ont une ancienneté et veulent partir en exigeant leurs indemnités de sortie, il sera possible de jouer sur le non-renouvellement

des contrats ». De plus en plus de voix s'élèvent pour exiger des explications sur l'argent prélevé lors de certaines ponctions effectuées sur les salaires mais qui sont gérés en dehors du pays. « Vous avez fait dix ans, théoriquement vous devriez disposer pas moins d'une dizaine de milliers de dollars américains. Si vous quittez aujourd'hui, même en dehors du processus exceptionnel en cours, que devient cet argent ? Nous ne savons pas le moment où nous pourrions récupérer cet argent ». Il y a aussi le problème des journalistes non engagés après des années de service mais confiés à la sous-traitance, a-t-il ajouté. Pour notre source, certains faits n'ont pas été suffisamment relayés et expliqués par la presse. Les esprits restent surchauffés d'autant que l'on se rapproche de plus en plus de l'échéance capitale où l'annonce devra être faite officiellement aux agents censés être au courant du processus, étape par étape, par correspondance faute d'organisation syndicale intérieure efficace. À ce jour, certains parmi eux ont des questions à poser, et continuent à critiquer l'absence d'une intervention des instances officielles compétentes. Le débat est ainsi loin de se clôturer.

Laurent Essolomwa

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'opposition envisage des actions citoyennes pour contrer les desseins de la majorité

Le peuple congolais est, par ailleurs, invité à "rejeter toute idée ou tentative tendant à changer le mode d'élection du président de la République et des députés provinciaux".



Les participants à l'ouverture du Conclave de l'opposition à Notre Dame de Fatima

La Convention de quatre jours (du 31 mars au 3 avril) organisée par la plateforme « Sauvons la RDC » regroupant plusieurs tendances de l'opposition dont la Coalition pour le vrai dialogue (CVD), les Forces acquises au changement (FAC) et la société civile a, comme il fallait s'y attendre, débouché sur la réaffirmation de leur engagement à combattre toute forme de révision constitutionnelle. Vital Kamerhe, Martin Fayulu et les autres opposants ayant pris part aux assises de Notre-Dame-de-Fatima ne font plus mystère sur leur intention de barrer la route au camp présidentiel dans son obstination à modifier la Constitution. Ils évoquent un complot ourdi contre le peuple congolais et la Constitution en faisant notamment allusion à la dernière rencontre de Kingakati entre le chef de l'État et les membres de la majorité présidentielle.

« Sauvons la RDC » pense que « la Constitution du 18 février 2006 ne doit faire l'objet d'aucune révision ou changement » en vue de sauvegarder la paix sociale et la stabilité politique au pays. Les opposants de Fatima ne sont pas allés de main morte en priant Joseph Kabila à se conformer au serment prêté solennellement devant Dieu et la Nation en quittant le pouvoir au plus tard le 19 décembre 2016. Dans leur litanie des recommandations, ils pensent déjà à l'après Kabila. En faisant ce geste fort, ce dernier, espèrent-ils, pourra ainsi « jouir de la protection, des avantages et des honneurs que la même Constitution reconnaît désormais aux anciens présidents de la République dans notre pays ». Là-dessus, « Sauvons le Congo » prend le pari de présenter, le moment venu, une proposition de loi à caractère impersonnel et général relative au statut des anciens présidents de la République afin de pallier la peur bleue entretenue par les dirigeants au sujet de leur vie après la présidence.

Les membres de « Sauvons le Congo » qui ne jurent que par la sauvegarde de la Constitution du 18 février 2006 se disent même prêts à « organiser des actions citoyennes pouvant aller jusqu'à la désobéissance civile ». Ceci, disent-ils, dans l'unique but de « contrer toutes les velléités des violations de la Constitution qui animent la majorité et son chef de file en vue d'obtenir l'alternance démocratique et le début de la retraite de Joseph Kabila en décembre 2016 ». Enfin l'appel a été lancé au peuple congolais pour « se dresser contre ce énième coup d'État » en recourant au besoin à l'article 64 de la Constitution. Celui-ci impose à « tout Congolais le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution (...) ».

Alain Diasso

UNIVERSITÉ DE KINSHASA

Le recteur suspend la filière de droits de l'homme

Le non-respect de la procédure dans la création de ce département qui ne fonctionnerait qu'au niveau de troisième graduat est à la base de cette décision.

Une situation assez confuse se passe présentement à l'Université de Kinshasa (Unikin), précisément au département de droits de l'homme créé sur une recommandation de la 42e session du conseil des universités. Les étudiants de troisième graduat de cette filière ne sont pas prêts à acquiescer à une décision du recteur Jean Berchmans Labana Lasay'Abar suspendant le fonctionnement de cette filière au sein de l'Unikin. Ces étudiants se disent prêts à

marcher pour protester contre cette mesure qui les préjudicie fortement étant donné qu'ils ont évolué avec les enseignements et payé les frais académiques requis. « Nous ne savons pas où aller, à qui nous référer. Et là, nous sommes dans une situation de non-retour », s'est plaint un des étudiants concernés. Pour obtenir gain de cause, ils ont adressé un mémorandum au ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire dans lequel ils lui ont exprimé leurs revendications. Celles-ci s'articulent essentiellement sur la reprise des cours dans ce nouveau département qui intéresse de plus en

plus de nombreux étudiants de la faculté de droit.

Au niveau du rectorat, l'on évoque le non-respect de la procédure dans la création de ce département comme l'une des raisons justifiant cette suspension. La procédure veut en effet que le texte de l'arrêté ministériel créant cette filière soit d'abord présenté au niveau de la faculté qui l'enverra ensuite au comité de gestion avant de transiter par le conseil de l'Université de Kinshasa. C'est le conseil d'administration qui se chargera des dernières délibérations avant que ledit texte ne soit transmis au ministre compétent pour être signé. En outre, l'on fait observer qu'il n'est pas normal que le fameux département ne fonctionne qu'au niveau de troisième graduat.

Des assurances ont été données aux étudiants par les autorités académiques avec promesse d'organiser dans les normes cette filière du droit. Les étudiants victimes de la décision du rectorat pourront réintégrer les cinq départements qui existaient déjà dans la faculté de droit. « Le département des droits de l'homme, on va le créer après l'organisation au niveau de la faculté », a indiqué un membre du corps scientifique de l'Unikin.



Vue partielle de l'Université de Kinshasa

Alain Diasso

CONVENTION DE FATIMA

L'opposition réclame l'audit du fichier électoral

C'est le moment, pense Vital Kamerhe et ses amis, de consolider la démocratie en RDC en la faisant asseoir sur des bases solides.

Au cours de la dernière Convention de l'opposition tenue à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, les participants ont fait un sévère réquisitoire contre la Commission électorale indépendante (Céni) appelée à faire preuve de neutralité dans la conduite du processus électoral en cours. Vital Kamerhe, Martin Fayulu, Bertrand Ewanga et les autres membres de la plate-forme « Sauvons le Congo » ont plaidé pour un audit des bureaux de l'institution électorale de l'époque de la CEI en 2006 à celle de la Céni de 2011. Au besoin, ils pensent saisir la justice pour ce faire. Aujourd'hui plus qu'hier, l'opposition ne cesse de marteler sur l'impérieuse nécessité de doter le pays de nouvelles institutions légitimées par le peuple souverain. Depuis plus de deux ans, en effet, il a été fait remarquer que les sénateurs, les députés provinciaux, les gouverneurs et les vice-gouverneurs ont perdu toute légitimité populaire, sans parler des « députés nommés » qui abondent à l'hémicycle du Palais du peuple. C'est le moment, pense

cette opposition qui se veut constructive, de consolider la démocratie en RDC en la faisant asseoir sur des bases solides.

Afin de permettre à la Céni d'exercer son travail en toute efficacité, l'UNC Vital Kamerhe et ses amis ont proposé un certain nombre des recommandations. Il s'agit, entre autres, de confier la direction de la Céni à une personnalité crédible, au besoin assisté par un expert étranger. Sur la même lancée, ils exigent à ce que soit revisitée la loi organique portant organisation et fonctionnement de l'institution électorale, notamment en rapport avec sa composition. Quant au calendrier électoral, ils pensent qu'il serait de bon aloi qu'il soit arrêté de commun accord avec les partis politiques. Concernant justement la programmation des scrutins, « Sauvons le Congo » fait des propositions concrètes. Ainsi, au premier trimestre 2015 seront organisées les élections provinciales (élections des députés provinciaux et celles des gouverneurs), et l'élection sénatoriale afin de parachever le cycle électoral commencé le 28 novembre 2011. Aussi l'élection présidentielle ainsi que les législatives nationales se-

ront-elles organisées en 2016 (soit quatre-vingt-dix jours avant la fin du mandat actuel).

Ce n'est pas tout. La transparence des scrutins requiert également le respect de quelques préalables. Là-dessus, l'opposition qui tient à voir clair dans ce qui se trame du côté de la Céni exige également l'audit du fichier électoral en collaboration avec la communauté internationale, la société civile et les partis politiques. Elle fait également obligation à la Céni de se convenir avec les parties prenantes dans toutes les opérations de vote (cartographie électorale, liste d'électeurs, bulletins de vote, urnes, isolements, bureau de vote, membres des bureaux de vote, Procès-verbaux, témoins, publication des résultats, etc.). « Sauvons le Congo » demande par ailleurs « de ne pas conditionner l'organisation des différents scrutins au recensement scientifique de la population congolaise ». Tout en appelant la population à signer massivement la pétition lancée contre le président de la Céni l'abbé Malu Malu, l'opposition lui demande de rendre le tablier en démissionnant de son poste.

Alain Diasso

ENVIRONNEMENT

Une campagne contre les énergies fossiles en RDC

L'action de l'ONG Congo Power Shift tient à alerter la communauté nationale sur les dangers de ces produits et agir en urgence en faveur des énergies renouvelables.

L'ONG locale Congo Power Shift a lancé, depuis le 2 mars, une campagne de sensibilisation contre l'utilisation des combustibles fossiles sur le thème: « Combattre les énergies fossiles en RDC : vers un objectif zéro émission CO2 ». Cette action menée à Kinshasa et dans quelques provinces de la RDC devra se poursuivre, selon cette organisation, jusqu'en fin mai. L'ONG entend mener cette campagne dans six provinces du pays pour la première phase, en mobilisation vingt à vingt-cinq mille personnes.

Congo Power Shift dit vouloir alerter la communauté nationale sur les dangers de ces produits et agir en urgence en faveur des énergies renouvelables. « L'utilisation des énergies fossiles figure parmi les causes du réchauffement et de la dégradation du climat de la planète. Les énergies fossiles regroupent tous les combustibles riches en carbone, c'est-à-dire le pétrole, le gaz naturel et le charbon. Elles contribuent à accroître les émissions de gaz à effet de serre. La RDC en possède en grande quantité », a précisé un communiqué de Congo Power Shift. Cette ONG citée par radiookapi.net a particulièrement dénoncé « les impacts nocifs de l'exploitation du charbon des mines au Katanga, l'existence des usines de raffinage et l'épineux problème du gaz méthane non exploité dans le lac Kivu au Nord-Kivu ».

Susciter un élan de sensibilisation

L'ONG voudrait également, à travers cette campagne, susciter un élan de sensibilisation sans précédent qui touche toutes les couches sociales, rappeler l'existence et les avantages des énergies renouvelables ainsi que le potentiel de la RDC à transiter vers les sources d'énergie moins dangereuses pour la planète. Parmi les moyens préconisés par l'ONG figure notamment une pétition pour exiger aux pouvoirs publics de migrer vers les énergies nouvelles et renouvelables.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW. TONY BOLAMBA

« Je suis pour la suppression du poste de Premier ministre »

Président d'un mouvement associatif (Moco) installé à Paris, Tony Bolamba a récemment séjourné à Kinshasa avec, à la clé, des contacts utiles visant la légalisation de sa structure plutôt active à l'étranger. Dans son itinérance, cet opposant pondéré, qui ne cesse d'alimenter le débat national de ses réflexions, a participé à une tribune sur la RDC à Washington avant l'étape de Bruxelles où il a pris part au dernier sommet Afrique-UE. Partout où se discute le sort du continent noir, il est présent et ne manque pas d'y apporter une touche particulière à travers ses réflexions. Ci-dessous, son entretien avec les Dépêches de Brazzaville en rapport avec les enjeux politiques de l'heure en RDC.

Les Dépêches de Brazzaville : Peut-on connaître la position du Mouvement pour le Congo en rapport avec la controverse suscitée par la perspective de révision de la Constitution ?

Tony Bolamba : Pourquoi devrait-on débattre d'une telle question parce que dans la Constitution elle-même, la procédure de sa révision est clairement établie. Si le camp présidentiel veut modifier la Constitution en misant notamment sur sa majorité numérique au Parlement, j'estime qu'il est en droit de le faire surtout si la démarche passe par des voies et moyens légaux. C'est à l'opposition de s'organiser pour affronter le candidat qui sera issu de la majorité. Je pense que débattre autour du changement constitutionnel ne peut être à l'ordre du jour. Il y a des débats autrement plus intéressants à faire notamment sur la santé des Congolais et leur quo-

tidien, sur la dette intérieure des petites et moyennes entreprises, sur le chômage, etc. Voilà des matières qui devraient préoccuper la classe politique congolaise par ces temps qui courent.

LDB : En arrière-fond du projet de révision de la Constitution, l'opposition y perçoit une velléité de vouloir pérenniser le régime en place...

TB : Par définition, tout politique vise à conquérir le pouvoir et à le conserver. Si le changement de la Constitution du 18 février 2006 fait partie des stratégies de la majorité pour conserver le pouvoir, je crois qu'elle est bien dans son rôle. C'est à l'opposition de s'unir en vue d'affronter les éventuels candidats de la majorité. C'est de bonne guerre. Et vue que la cité est actuellement mal dirigée et administrée, le peuple fera certainement le choix de ceux qui veulent le changement. Mais dès lors qu'ils sont éparpillés comme à l'heure actuelle sur fond des querelles intestines, les opposants dispersent l'électorat du peuple et, par conséquent, amenuisent leurs chances d'accéder au pouvoir.

LDB : L'on reproche à la majorité de vouloir tout chambarder en touchant notamment aux dispositions verrouillées de la Constitution, notamment l'article 220...

TB : Dans la même Constitution, il est prévu qu'en cas de vacance du pouvoir, c'est le président du Sénat qui prend les commandes du pays. Tenez. Il y a quelques années, la Pologne avait perdu tout son gouvernement dans un crash d'avion, le président de



Tony Bolamba

la République compris. Le destin et la vie des hommes appartenant à Dieu, nul ne peut prédire l'avenir. Si un tel scénario macabre nous arrivait en RDC, que prévoit la Constitution ? En droit, on parle de jurisprudence, c'est-à-dire qu'on se sert de certains faits pour faire évoluer le droit. Donc, si nous estimons que la Constitution ne cadre plus avec nos réalités actuelles, on peut toujours la remodeler pourvu que le peuple en tire bénéfice. Car tout ce que nous sommes censés faire maintenant devra avoir un seul objectif, un seul principe, le bien-être de la population.

LDB : À quel type de profil devra répondre le prochain Premier ministre du gouvernement de cohésion nationale ?

TB : Je n'ai jamais été pour qu'on ait un Premier ministre en RDC. Si l'on doit réviser la Constitution, il faudrait qu'on suspende cette fonction de Pre-

mier ministre parce qu'un gouvernement travaille sur base du plan d'action du président élu comme aux États-Unis. Je propose qu'on adopte le système américain où on a affaire à des ministres qui ne sont là que pour matérialiser les promesses électorales du président de la République élu. Puisque nous n'en sommes pas encore là, je plaide pour que soit investi à ce poste quelqu'un de neutre et d'expérience. Il faudrait éviter de placer une personne qui n'aura pas beaucoup de temps pour gérer la grave crise que traverse la RDC qui paraît très dangereuse pour sa stabilité.

LDB : Vous parlez de crise alors que le pays est en pleine croissance économique à en croire les chiffres brandis par le Premier ministre...

TB : À propos des chiffres, je ne sais pas si je vis dans le même Congo que le Premier ministre Matata Ponyo. On ne peut pas parler de croissance dans un pays où les entreprises ferment. Tabacongo et Nestlé sont partis et les autres suivent. On ne peut pas parler de croissance dans un pays où la dette intérieure n'est pas payée, où on n'encourage pas la création d'activités par les nationaux, où 90% du personnel de la Fonction publique doit être mis à la retraite. On ne peut pas non plus parler de croissance dans un État où plus de 70% des jeunes issus des universités sont au chômage. En tant qu'homme de terrain connaissant le quotidien des Congolais, j'estime que les données statistiques dont il dispose sont fausses et en totale déconnexion avec la réalité.

LDB : Comment entrevoyez-vous 2016 au niveau de l'opposition ?

TB : En Afrique, nous n'avons pas encore acquis la maturité nécessaire pour interioriser ce qu'est l'opposition. Si la définition simpliste tient pour opposant tout celui qui n'est pas du camp du pouvoir, je conclus que l'opposition ne peut tirer son épingle du jeu que dans l'unité. Or, chez nous, cette opposition est plurielle. Si elle part une fois encore éparpillée pendant que ceux qui sont au pouvoir s'organisent, l'échec est programmé pour 2016. L'expérience en Afrique et ailleurs renseigne qu'à chaque fois qu'elle s'est présentée unie, l'opposition a gagné à l'image du Sénégal avec le président Wade.

LDB : Un mot sur le mandat renouvelé de la Monusco ?

TB : Nous restons dans un pays post conflit malgré qu'on ait mis fin à l'aventure militaire du M23 à l'Est. Nous devons redoubler de vigilance et revoir notre manière de sensibiliser en international afin que ceux qui arment les différents groupes armés réfractaires à la démobilisation puissent être sanctionnés.

-LDB : Etes-vous toujours candidat à tous les niveaux de scrutins en 2016 ?

-TB : Je suis citoyen congolais. Je remplis tous les critères pour postuler à tous les niveaux. Je fonde mes assurances sur moi-même et sur le peuple congolais qui comprendra mon discours parce que j'échange régulièrement avec lui.

Alain Diasso

ÉNERGIE

Une délégation de la Banque mondiale en mission à Kinshasa

La responsabilité confiée à cette équipe est d'évaluer et de contrôler des impacts environnementaux des projets soutenus par l'institution de Bretton Wood dans le secteur de l'électricité.

Une délégation de la Banque mondiale (BM) conduite par le spécialiste senior en énergie au Groupe énergétique Afrique, Manuel Luengo, séjourne depuis le 2 avril en RDC dans le cadre d'une mission d'évaluation et de contrôle des impacts environnementaux des projets soutenus par l'institution de Bretton Wood dans le secteur de l'électricité.

Après la présentation de l'agenda au près du ministre en charge de l'Énergie, Bruno Kapandji Kalala, la délégation a visité tour à tour, le site de Mitendi, de l'Université pédagogique nationale (UPN) - où seraient construites les stations de 30.000kv, la sous station de Lingwala et le ma-

gasin de Limete.

Dans sa planification de travail, la délégation a rencontré, le 2 avril à Kimwenza, banlieue sud de Kinshasa, les personnes impactées par le projet de construction de la deuxième ligne Inga-Kinshasa, sur l'axe Mitendi-Kimwenza. Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer la prise en compte de leurs intérêts dans le projet.

D'après l'expert de la BM en matière d'impacts sociaux des projets, Antoine Lema, les investissements de cette institution ne doivent pas appauvrir les bénéficiaires ou les personnes affectées. Il a exprimé la nécessité d'encadrer les personnes ciblées par la Snél, afin que l'argent débloqué par la BM ne puisse pas être détourné de son objet premier et créer par conséquent la pauvreté.

Un autre objectif de la rencontre avec les personnes affectées par ces

travaux a aussi été de savoir si les populations ont été informées sur l'opportunité et l'impact social du projet, afin d'éviter des conflits futurs et des mécontentements. Il s'agit aussi, selon les délégués de la BM, d'identifier et d'évaluer les concessions, les parcelles mise en valeurs ou non, les arbres fruitiers et des personnes affectées ainsi que leur délocalisation. Cette évaluation permettra, selon Antoine Lema, à la Snél de faire de compensations avec les fonds débloqués par la BM, en tenant compte de l'arsenal juridique applicable dans le pays et aux règles édictées par la BM

Pour la Snél, cette indemnisation va se faire rapidement, a assuré le directeur Léon Masoso, qui a noté que le changement de l'itinéraire de la ligne a entraîné la révision à la hausse du budget de l'indemnisation.



L'équipe de la Banque mondiale inspectant les installations de la Snél

Pour le coordonnateur de la cellule technique d'appui à l'énergie, Antoine Kalonji, la Snél est appuyée par le bureau UGES, qui devra recourir à la mercuriale du gouvernement pour indemniser les personnes affectées.

La délégation de la BM, note-t-on, a

apprécié à sa juste valeur, l'adhésion de la population au projet de la deuxième ligne Inga-Kinshasa qui est conçue comme une des solutions aux problèmes de fourniture de l'électricité dans la capitale congolaise.

Lucien Dianzenza

OMS

Célébration ce lundi de la journée mondiale de la santé

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) consacre la journée du 7 avril à la menace de plus en plus grande que représentent les maladies à transmission vectorielle. Et le thème retenu cette année met l'accent sur la prévention de ces maladies avec comme slogan «Petits mais dangereux».

Les maladies telles que le paludisme, la dengue, la leishmaniose, la maladie de Lyme, la schistosomiase ou la fièvre jaune dont les moustiques, les mouches, les tiques, les gastéropodes en sont les vecteurs constituent l'une des causes de mortalité dans le monde, surtout dans les pays à faible revenu. Chaque année, plus d'un milliard de personnes sont infectées et plus d'un million meurent de maladies à transmission vectorielle. Selon un communiqué de l'OMS, ces maladies peuvent être entièrement évitées et il existe des mesures efficaces que les pouvoirs publics, les groupes communautaires et les familles peuvent prendre ensemble pour protéger la population

contre ces infections mortelles.

À en croire le directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan, il est inadmissible à ce vingtième siècle que les gens continuent de mourir de la piqure d'un moustique, d'un phlébotome, d'une simule ou d'une tique. On pourrait, soutient-elle, sauver nombre de vies et éviter bien des souffrances si l'on accordait une plus grande importance à la lutte antivectorielle dans l'action sanitaire mondiale. Des interventions simples et économiques comme les moustiquaires imprégnées d'insecticide ou la pulvérisation d'insecticide à l'intérieur des habitations ont déjà permis de sauver des millions de vies.

Pour éradiquer ces maladies, le Dr Lorenzo Savioli, directeur du département de l'OMS qui lutte contre les maladies tropicales négligées pense que la lutte antivectorielle reste l'outil le plus important pour prévenir les flambées de maladies à transmission vectorielle. Pour lui,

il faut davantage de fonds et un engagement politique plus ferme pour maintenir les moyens existants de lutte antivectorielle, de même que les moyens thérapeutiques et diagnostiques, et pour entreprendre les travaux de recherche nécessaires de toute urgence.

Les populations les plus démunies sont plus exposées à ces maladies surtout celles ne bénéficiant pas de logements convenables, d'eau potable et de systèmes d'assainissement. En outre, les personnes souffrant de malnutrition ou dont le système immunitaire est affaibli sont particulièrement sensibles. La célébration de la journée mondiale de la santé est donc une occasion pour l'OMS d'appeler les gouvernements et d'autres partenaires impliqués dans le secteur de la santé à accorder plus d'importance à la lutte antivectorielle et à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène.

A.Nz.

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE

Les services d'urgence et d'orthopédie sont opérationnels

Après son inauguration par le chef de l'État et l'organisation par le ministère de la Santé publique des journées portes ouvertes pour permettre au public de visiter ce merveilleux complexe hospitalier, les malades peuvent désormais fréquenter cette structure médicale.

Dans un premier temps, ce sont les services des urgences et de l'orthopédie qui sont déjà fonctionnels. Ces deux départements ont reçu samedi les premiers malades en présence du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. Les autres services seront ouverts progressivement.

Bien qu'il fût annoncé que dans un premier temps, deux services seront ouverts: les urgences et l'orthopédie, le personnel de cet hôpital était surpris. Il y a eu un afflux de malades et tout le monde tenait à être consulté. Cela montre que cet hôpital était fort attendu par les Congolais qui allaient se faire soigner ailleurs.

Avec l'ouverture de l'hôpital du Cinquantenaire, il est certain qu'on assis-



Vue extérieure de l'hôpital du Cinquantenaire

tera à la réduction des expatriations médicales parce que cette formation médicale est dotée de tous les équipements pouvant prendre en charge même des cas compliqués.

Il est même prévu, dans un proche avenir, la construction d'un centre de transplantation des organes. Une fois cela serait fait, les Congolais n'iront plus à l'étranger pour se faire soigner mais, comme l'avait souligné un visiteur lors des journées portes ouvertes, c'est le mouvement contraire qui se fera comme

c'était le cas vers les années 60. « Ce sont plutôt les malades d'autres pays qui viendront se faire soigner chez nous », avait-il déclaré.

Classé parmi les vingt deux centres d'excellence, à en croire le gestionnaire indien de ce complexe médical, l'hôpital du Cinquantenaire couvre toutes les spécialités, notamment la chirurgie intestinale, la chirurgie cardiaque, la chirurgie pédiatrique, la chirurgie du cerveau.

Aline Nzuzi

ÉPIDÉMIE D'ÉBOLA EN GUINÉE-CONAKRY

La RDC renforce la surveillance

L'épidémie de la fièvre hémorragique Ébola qui s'est déclarée depuis quelques semaines en Guinée-Conakry avec déjà 137 cas dont 86 décès pousse les pays à renforcer le dispositif de surveillance pour protéger les populations. Car elle s'est déjà propagée au Liberia et au Sierra-Leone.

Compte tenu du flux migratoire entre les pays, la RDC est déjà en alerte même s'il y a aucun cas suspect enregistré. Au cours d'une réunion qu'il a présidée en son cabinet de travail le vendredi dernier dans la matinée, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a fait savoir que le pays, dans le cadre de la prévention de cette épidémie qui sévit en Guinée Conakry, a décidé de renforcer la surveillance au niveau des frontières et même à l'intérieur du pays. Pour ce faire, il y aura des fiches de surveillance au niveau des frontières pour les voyageurs en provenance de l'Afrique de l'Ouest.

Pour prêter mains fortes aux équipes de lutte contre la fièvre hémorragique Ébola à souche Zaïre, souche la plus virulente qui sévit à Conakry, le ministre de la Santé publique a laissé entendre que dans le cadre de la solidarité, la RDC a décidé « d'envoyer à ce pays ami une équipe de quatre experts congolais dotée d'une expérience avérée en matière de lutte contre cette maladie mortelle ». Pour prévenir l'épidémie d'Ébola déclarée à Conakry, le ministre de la Santé publique invite la population congolaise à observer les mesures de prévention et aux médias d'informer et de sensibiliser la communauté sur des comportements à adopter pour barrer la route à cette épidémie. Cependant, le Dr Félix Kabange Numbi tient à préciser : « il n'y a pas de cas d'Ébola en RDC. Mais compte tenu du flux migratoire, il est capital que le pays augmente le niveau de la surveillance ».

La fièvre hémorragique à virus Ébola est une maladie virale aiguë se caractérisant souvent par une brusque montée de la température, une faiblesse intense, des myalgies, des céphalées et une irritation de la gorge. Ces symptômes sont suivis de vomissements, de diarrhées, d'éruptions cutanées, d'insuffisance rénale et hépatique et, dans certains cas, d'hémorragies internes et externes. La durée d'incubation (le temps écoulé entre l'infection et l'apparition des symptômes) varie de deux à vingt et un jours.

Selon l'OMS, le virus Ébola s'introduit dans la population humaine par contact étroit avec le sang, les sécrétions, les organes ou les liquides biologiques d'animaux infectés. Ensuite, il se propage dans la communauté par la transmission interhumaine, à la suite de contacts directs avec du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques de personnes infectées.

Les rites funéraires, au cours desquels les parents et amis du défunt sont en contact direct avec la dépouille peuvent également jouer un rôle dans la transmission du virus Ébola. La prévention de cette maladie passe par l'observance des règles hygiéniques, telles que se laver les mains avant de manger, après avoir utilisé des latrines; de bouillir l'eau de consommation, de manger des aliments bien cuits, bien couverts et chauds, de ne pas déféquer le long des cours d'eau et surtout d'éviter de manipuler les morts.

A.Nz.

MUSIQUE

La rumba congolaise portée candidate au patrimoine mondial de l'Unesco

Passé du simple souhait, le sujet est au cœur du plaidoyer commun de l'Institut national des arts (INA) et de la Délégation Wallonie-Bruxelles, un engagement exprimé avec beaucoup de verve par le Pr André Yoka à l'occasion du lancement de l'Année rumba, le 28 mars, au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB). L'inscription de la rumba congolaise au patrimoine mondial de l'Unesco est un mérite qui ne saurait lui être refusé « à l'instar du tango inscrit par l'Uruguay et l'Argentine, à l'instar de la gastronomie française ou de la musique folklorique bretonne », estime le directeur général de l'INA André Yoka. Une pensée qu'il a en partage avec la Déléguée Wallonie-Bruxelles Kathryn Brahy pour qui « la rumba est un art de vivre ».

Il a plu à André Yoka de faire savoir que « la rumba congolaise, telle que l'ont perpétuée bon nombre de créateurs, est la métaphore du fleuve Congo (l'une de ses muses les plus exaltées par la musique des deux rives) ». Dès lors, est-il bien plus compréhensible que l'actuel plaidoyer perçu telle « une marche forcée entamée dès les années 1970 jusqu'à ce jour » ne soit pas seulement l'affaire des critiques d'art et des chroniqueurs inspirés de RDC. Bien plus encore, il se trouve porté par nombre de défenseurs de l'autre rive mais aussi de l'Occident. Un large éventail dans lequel se côtoient notamment « Michel Lonoh, Philippe Kanza, Bwatsa Kafungu, Tshonga Onyumba, Ginzanza, Manda Tchebuwa, Sylvain Bemba, Mfumu, Jean-Pierre Nimy, Faugus Izeidi, Raoul Yema, Bob White, Léon Tsambu, Ribio Nzeza, Moreno Kinkela, Dr.



Le Pr André Yoka lors de son discours-plaidoyer au lancement de l'« Année rumba » Mayengo, Damien Mpwono, Lupwishi Mbuyamba et Mukuna wa Kazadi ».

Le plaidoyer s'est corsé

Et de soutenir que « ce plaidoyer s'est corsé ces derniers temps à travers un certain nombre de rencontres internationales » répertoriées depuis 2012. Dès lors, André Yoka a pris comme point de départ, le séminaire international de l'École nationale du patrimoine (Paris, octobre 2012) sur le thème central « Le Patrimoine culturel et naturel africain ». Experts de RDC et du Congo-Brazzaville, nous apprend-il, y avaient conjointement soumis « une esquisse de la requête en faveur de la rumba congolaise en tant que patrimoine mondial ». De ce premier événement cité, il est passé au symposium international en marge du Festival panafricain de Musique (Fespam) (Brazzaville, juillet 2013) dont la « recommandation-phare » reposait sur « la

mise en œuvre des mesures de conservation et de promotion de la rumba congolaise ». Sur le plan local, allusion a été faite à la table ronde conjointe de la Commission francophone belge de l'Unesco et de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco (Kinshasa, septembre 2013) en rapport avec la préservation du patrimoine culturel immatériel de la RDC. « À cette occasion, dit-il, un plaidoyer fort a été de nouveau présenté aux experts réunis en table ronde en faveur de la rumba congolaise en tant que patrimoine mondial ». Quant à l'évènement le plus proche tenu le 19 mars dernier à l'initiative du gouverneur de la ville-province de Kinshasa, il était dédié au lancement du processus de la désignation de Kinshasa comme « ville créative » selon l'acception et le programme-phare de l'Unesco. Cette manifestation avait retenu « la musique congolaise moderne comme atout providentiel de la créativité urbaine ».

C'est donc dans cette lignée que s'inscrit le présent programme culturel de la Délégation Wallonie-Bruxelles et du CWB en partenariat avec l'INA. Le lancement de l'« Année rumba » a ainsi donc voulu marquer l'entrée dans un processus légitime de revalorisation multiforme et animée de la rumba congolaise. Ce, au travers de ses concerts, son festival, ses forums, ses expositions, ses supports, ses traces. Une machine importante qui devrait servir également d'illustration, mieux se constituer en une sorte de « pièce à conviction pour le plaidoyer ».

Nioni Masela

DIVISION 1

Pas de vainqueur entre Shark et Lubumbashi sport à Kinshasa

L'équipe de Shark XI FC de Kinshasa a fait un but partout, le 2 avril, au stade Père-Raphaël-de-la-Kethule de Ryhove de Kinshasa, avec Lubumbashi Sport de la province du chef-lieu de la province du Katanga en match comptant pour la 14e journée du groupe B de la 19e édition du championnat national de football -Division 1-.

Après une première période sans but quoiqu'il y ait des occasions franches de but de part et d'autres, les Kamikazes de Lubumbashi ont ouvert la marque à la 60e minute de jeu par le biais Kabasele Mukanda sur une balle arrêtée. Mais les poulains du coach Éric Kapena n'ont pas pu conserver cette avance précieuse au tableau d'affichage. Car la formation de Shark XI FC évoluant à domicile a égalisé à la 78e minute, juste après son entrée sur l'aire de jeu à la place de l'international Eddy Ngoy Emomo.

Avec ce résultat nul, Lubumbashi Sport se maintient à la troisième place du groupe derrière V.Club et Sanga Balende, avec vingt et un points en treize rencontres livrées. Les Kamikaze joueront leur dernier match le 9 avril au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi contre l'AS V.Club de Kinshasa, leader du groupe B. Pour sa part, Shark XI FC est quatrième avec dix-huit points et livrera sa dernière rencontre de la Division 1 face au Daring Club Motema Pembe à une date qui n'est pas fixée, car ce sera un match remis de la 13e journée.

Dans le groupe A, le CS Makiso a battu l'AS Nika, le même mercredi au stade Lumumba de Kisangani en Province Orientale, par deux buts à un. En dépit de sa victoire, le team noir et blanc de Boyoma demeure lanterne rouge du groupe A avec six points et devrait terminer sa calamiteuse saison face au FC Saint-Éloi Lupopo (deuxième avec vingt-six points) de Lubumbashi le 5 avril au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi. Ce même samedi, le programme des matchs indiquait le match entre Mazembe et Don Bosco de Lubumbashi au stade TP Mazembe de Lubumbashi.

Martin Enyimo

50° COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

JS Groupe Bazano représente le Katanga

Le club représentatif de la province du Katanga à la phase des poules de la 50e édition de la Coupe du Congo de football est connu. Il s'agit de la formation de JS Groupe Bazano qui a remporté des préliminaires de la province minière katangaise organisés par la Ligue de football du Katanga (Lifkat).

En finale des préliminaires, JS Groupe Bazano battait, le 30 mars, au stade Diur de Kolwezi, les Ruisseaux de Likasi par un but à zéro. À la fin de cette rencontre, le capitaine du JS Groupe Bazano, Marcel Kalonda a souligné l'état très défectueux de l'aire de jeu du stade Diur à l'origine des plusieurs maladroites dans les offensives de son équipe dans le cas de son adversaire du jour. Toutefois, JS Groupe Bazano retrouve la phase des poules de la Coupe du Congo, après déjà sa participation à la phase finale de l'édition précédente de cette compétition à Boma dans le Bas-Congo, remportée cette fois-là par FC MK de Kinshasa face à Vutuka de Kikwit.

Alors que JS Groupe Bazano va représenter le Katanga, la formation du FC Heaven est le porte-étendard de Matadi aux éliminatoires provinciaux de la 50e édition de la Coupe du Congo dans la province du Bas-Congo après sa victoire aux tirs au but (5-3), le 30 mars au terrain du camp militaire Redjaf de Matadi, face à Vetu Club de Matadi. À la fin du temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité d'un but partout. Le FC Heaven joue donc les éliminatoires du Bas-Congo en compagnie du FC Nord de la même ville, du FC Daring de Muanda et du FC Arc-en-ciel de Kasangulu.

Martin Enyimo

CROISSANCE VERTE ET INCLUSIVE

Cinq exigences pour la RDC

Cette trajectoire économique appelle les autorités congolaises à adopter des mesures politiques au cours des cinq prochaines années pour plus d'équité, d'efficacité, de responsabilité et de productivité du capital naturel et enfin plus de résistance aux chocs exogènes.

Pour la Banque mondiale (BM), ces exigences concernent d'ailleurs l'ensemble de l'Afrique en quête d'une croissance économique plus juste. Lors du deuxième atelier des praticiens de la croissance verte à Kinshasa, du 2 au 3 avril, cette institution financière internationale, qui soutient davantage la RDC dans sa croissance verte grâce à son appui financier pour Inga III basse chute, a salué cette nouvelle opportunité offerte aux acteurs des différents secteurs de l'économie, notamment l'énergie, les infrastructures, l'environnement et les forêts, de parler d'un thème aussi important dans un pays reconnu comme l'un des plus riches en ressources naturelles mais paradoxalement pauvres.

En effet, ses vastes forêts, notamment celles du bassin du Congo, ses terres arables, ses potentialités en pêche et sa biodiversité sont autant de facteurs capables de le hisser dans la voie du développement intégral. Ces richesses naturelles quasi-inexploitées peuvent très bien le propulser, à l'instar de sa collection de minerais, dont les six produits les

plus échangés au monde, en l'occurrence l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel, l'étain et le zinc. Mais sur ce dernier point, a noté la BM, le décideur africain qui veut intégrer sa croissance verte dans sa politique de croissance doit tenir compte d'une combinaison de mesures comprenant des mesures sectorielles dans les secteurs extractifs et des mesures de gouvernance économique destinée à capturer les rentes minières et pétrolières pour les réinvestir dans les infrastructures et le capital humain. Par infrastructure, l'on vit par exemple Inga III. En effet, cette infrastructure peut servir notamment à la production d'une énergie propre et renouvelable et peu chère au bénéfice de 7 millions d'habitants de Kinshasa, a-t-elle renchéri.

Énergies renouvelables

L'accès aux énergies renouvelables est une question fondamentale au regard des chiffres plutôt décevants pour l'Afrique, notamment le taux de desserte en électricité très bas. Pour Hans Smit de la SNV, ces chiffres n'ont pas évolué au cours des dernières décennies, car les efforts pour faire accéder plus d'Africains à l'électricité sont fragilisés par le taux plus ou moins similaire d'accroissement de la population. À côté de l'énergie traditionnelle, il y a des petites unités de produc-



Décentraliser la production énergétique pour l'accès des populations rurales

tion énergétiques alimentées essentiellement par les énergies non traditionnelles (panneau solaire, générateur diesel, etc.) qui permettent ainsi de décentraliser la production énergétique. La différence se joue essentiellement sur la structure des prix, et pas forcément sur le coût de la maintenance de ces sources d'énergie. Au contraire, avec des mécanismes financiers nationaux pour assurer l'accès des plus démunis à ces différentes sources d'énergie, il est possible de mettre à la disposition de toutes les bourses congolaises les technologies les plus éprouvées. À la différence des grosses centrales, les petites centrales plus proches des communautés locales, et donc moins budgétivores, permettent de baisser progressivement le coût de l'accès à l'énergie. La

question de la biomasse (le charbon) plus polluante et désastreuse pour l'environnement demeure à ce jour sans réponse efficace faute d'une politique congolaise en la matière. Entre-temps, le déploiement du réseau électrique continue de s'opérer dans les grands centres au détriment des milieux reculés. Au nombre des défis à relever, les échanges ont permis de cerner ceux qui sont prioritaires. Il s'agit principalement de l'accessibilité à la source d'énergie, du transfert des technologies, des mécanismes financiers nationaux (notamment les crédits) pour une consommation équitable, de la création des normes et des centres de test, etc. L'idée est d'arriver à pousser les privés à venir investir dans le secteur des énergies renouvelables localement.

Laurent Essolomwa

Congo Télécom lance un nouveau produit : «Bissengo»

L'opérateur public de télécommunications, Congo Télécom, a présenté officiellement ce nouveau produit au cours d'une cérémonie solennelle, le 2 avril à Brazzaville, sous l'égide de l'administrateur général, M. Akouala.

«Bissengo», autrement dit « la joie » en lingala, vise à rendre disponible des informations locales à travers des applications téléchargeables uniquement sur des téléphones uniquement de marque smart phone ou I phone. Il s'agit de Bissengo infos. Cette application déclinera au quotidien, l'actualité des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Oyo, publiées notamment dans la presse écrite à savoir : Les Dépêches de Brazzaville, la Semaine africaine et l'Agence congolaise d'information. L'actualité produite par Congo Télécom elle-même y sera également publiée.

«Pour l'instant, nous n'avons couvert que quatre villes. La couverture s'étendra dans d'autres localités du pays. L'avantage de cette application c'est la possibilité pour les usagers d'imprimer un article qu'ils jugent intéressant. Outre les écrits, les données sont en image et en vidéo», a indiqué l'administrateur général de Congo Télécom.

Pour aider les populations à repérer les restaurants et hôtels, l'opérateur a mis également en place une application appelée «Restau». Dans celle-ci, Congo Télécom a regroupé les adresses de tous les grands hôtels et restaurants qui existent dans les villes citées. L'objectif

étant de donner de la visibilité à ces structures aussi bien plan national qu'international.

Ainsi, pour accéder au menu ou au type de cuisine, il suffit de cliquer sur le nom de l'un des restaurants affichés sur la page. «Nous avons mis la fonction «ajouter les avis» à partir de laquelle le client pourra donner ses impressions sur la qualité des services proposés», a précisé Akouala.

Au niveau de l'application «santé», les hôpitaux et pharmacies sont mis en exergue, avec leurs différentes spécialités. Outre les centres de santé publics, les noms de certaines cliniques médicales privées y figurent aussi. «Les données personnelles seront sécurisées et ne pourront être divulguées qu'avec consentement», a-t-il rassuré.

D'autres applications mises au point portent sur l'annonce et la géo-localisation «lukangai». Cette dernière est activée automatiquement chez les adolescents, pour permettre notam-



ment aux parents de mieux veiller sur les enfants.

«Les applications que nous présentons aujourd'hui sont le fruit du travail effectué par notre centre d'études et de développement durant quatre mois. Leur téléchargement est payant pour l'heure. Plus le nombre d'abonnés augmentera, plus les prix baisseront. Car l'idéal est que ces téléchargements deviennent gratuites», a déclaré l'administrateur général.

«Nous sommes en train de travailler pour que toutes les informations qui concernent le Congo soient logées dans notre propre domaine. Car nous ne pouvons prétendre à l'émergence si on est toujours assisté», a-t-il poursuivi.

Notons que depuis l'avènement de la fibre optique, et des nouvelles infrastructures de base, Congo Télécom s'est lancé dans des programmes qui visent à numériser le système d'accès à l'information au Congo.

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
S-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS

DELL
www.burotop.com

Ordinateur de bureau **DELL**

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

➕ Onduleur EMERSON LIENERT de 650 VA

➕ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

➕ Multiprises APC

399.000 TTC

Cette offre est hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1000000 de FCFA.
Le paiement doit être en espèces et effectué dans les 10 jours de la livraison.

BRAZZAVILLE : 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tél : 05 377 733 - 06 669 82 80

POINTS-NOIRE : Avenue Nita Nita Ntobo - après Rond Point Kazali - Tél : 04 422 53 62 - 06 658 67 88

ENVIRONNEMENT

Encore des sachets et sacs en plastique dans les marchés

Si les autorités départementales en charge de commerce venaient à organiser une descente improvisée dans le marché de KM4 par exemple, de nombreuses vendeuses de farine de fofou et des boucheries environnantes seraient surprises en train de faire usage des sachets alors que ceux-ci sont interdits de vente.

Ce marché n'est qu'un exemple parmi d'autres. Ici, des vendeurs de bissap et d'eau glacée reviennent timidement aux sachets. «*La vraie question, c'est de savoir par où pénètrent ces sachets puisqu'ils ne sont pas fabriqués ici dans la ville*», s'est demandée une maman, en train de faire son marché, un sachet à la main. Si les autorités départementales affectées au commerce ne sont pas plus vigilantes, la vente des sachets risque de se généraliser devant les stratégies que développent des grossistes et détaillants pour échapper au contrôle et continuer d'exercer leur commerce. Un langage codé a même été mis en place à cet effet. «*Bor ezanga kombo*», «*Niaou-Niaou*», «*Kitambala*» ou «*Silikoté*», autant de noms inventés pour passer outre la vigilance des autorités. Quant aux bouteilles usées ramassées, elles sont redevenues monnaie courante et servent à vendre de l'eau glacée.

Pourtant pendant quelques mois, cette mesure d'interdiction d'importation et de commercialisation des sachets et sacs en plastique en

République du Congo avait été bien respectée, surtout à Pointe-Noire. Mais aujourd'hui c'est le contraire qui se dessine. «*La mesure en elle-même est bonne sauf que nous déplorons la disparition de certains produits essentiellement vendus dans ce type d'emballage. Depuis que cette mesure du gouvernement est entrée en vigueur, nous utilisons le papier que nous achetons chez certains Ouest-Africains. Il s'agit parfois des vieux journaux. Mais cela ne suffit pas pour couvrir toute la journée. Avant, avec un paquet de sachets de 200 FCFA, on pouvait vendre jusqu'au soir. Maintenant il faut des papiers de 800 FCFA par jour pour bien vendre*», s'est plainte une vendeuse de poisson fumé au grand-marché.

Les sachets et sacs en plastique menacent l'environnement

Les conséquences néfastes de ces sachets et sacs en plastique sur l'environnement et sur la santé humaine, nécessitent que les autorités départementales en charge du commerce multiplient les campagnes d'explication auprès de la population récidiviste, afin d'écarter définitivement la vente des sachets dans certains marchés. Ces objets ont d'énormes conséquences, car des études ont démontré que la durée de vie varie entre 100 et 300 ans en fonction des conditions. Ils ont des effets nocifs sur la faune et la flore aquatiques, provoquant une modification des écosystèmes. Leur utilisation empêche la

lumière, pourtant nécessaire pour la photosynthèse des organismes végétaux, de pénétrer dans l'eau. Ce qui a pour conséquence que le développement des plantes aquatiques en prend un coup, et la vie des animaux herbivores aussi. Il a par ailleurs été prouvé que les sachets et sacs en plastique constituaient un danger pour les grands animaux notamment les tortues, les cétacés et les thons. La population, le plus souvent pour détruire les sachets, procèdent à l'incinération. Or les produits de l'incinération des sachets et sacs en plastique sont du gaz carbonique et de la vapeur d'eau, ceci renforçant l'effet de serre et contribuant au phénomène de réchauffement climatique qui est devenu l'un des problèmes environnementaux majeurs pour lesquels le monde entier se mobilise. Ces sachets et sacs en plastique, produits à base du pétrole et plusieurs autres composants, constituent une grande menace pour la santé des êtres humains. La fumée produite par l'incinération par exemple contient des dioxines cancérigènes. Utilisés comme récipients, ils contiennent des éléments toxiques pour la santé humaine qui peuvent migrer vers les denrées alimentaires, surtout quand les aliments sont chauds. Ces conséquences sont à expliquer et à livrer aux vendeurs récalcitrants, pour qu'ils sachent qu'en les utilisant même furtivement, ils rendent la population malade.

Faustin Akono

CONSOMMATION

La composition de la farine doit respecter les normes

Le directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales a réuni l'ensemble des opérateurs économiques intervenant dans la chaîne de production et d'importation de farine de blé.

En effet s'exprimant, le 2 avril, Gaspard Massoukou a signifié que la production de la farine doit obéir aux dispositions fixées par l'arrêté n°11236/MDIPSP/MSP/MCA portant homologation de la norme de la farine de blé fortifiée en fer du 6 août 2013. Ce texte précise que la norme de la farine de blé, fortifiée en fer, destinée à la consommation humaine, est codifiée NCGO 001-2013-04-06. Celle-ci doit contenir 60 ppm de fer sous forme de fumarate ferreux de sulfate ferreux. Cette farine, ainsi que les caractéristiques spécifiques y relatives, est obtenue auprès de la direction générale de l'industrie. Les modalités de son obtention sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'industrie.

Ainsi, pour Prince Richard, directeur général adjoint de la société en charge de la production de la farine de blé Minoco: «*C'est depuis l'année 2009 que la société Minoco fortifie sa farine en fer en vue de combattre les carences en fer*

au niveau des consommateurs, conformément aux orientations du gouvernement de la République. À cet effet tout consommateur de pain ou autres aliments fabriqués avec la farine de blé produite par la société Minoco, ne court aucun risque», a-t-il déclaré.

Cette réunion, organisée le 2 avril, fait suite à la série de rencontres initiée depuis le mois de janvier par la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire avec l'ensemble des commerçants de la ville. Cela, dans la poursuite des ateliers spécifiques sur le renforcement des capacités des agents dudit ministère évoluant dans la ville océane. Pour rappel, ces différentes rencontres ainsi que des séminaires ateliers, s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la vie chère au Congo en général et dans le département de Pointe-Noire en particulier. Au cours de ces séminaires, les thèmes abordés concernent notamment : l'éthique et la déontologie professionnelle ; le contrôle de qualité des produits alimentaires ; le travail en équipe ou en brigade ; l'accueil des publics difficiles ; le contrôle des établissements touristiques.

Séverin Ibara

THÉÂTRE

Les jeunes comédiens scolaires se sont exprimés à nouveau

La 4^e édition du Festival de théâtre scolaire (FTS) s'est achevée le 29 mars à Pointe-Noire, après trois jours de spectacles offerts par des comédiens en devenir qui ont, une fois de plus, démontré que le talent artistique vit dans les établissements scolaires.

Sept établissements scolaires (collège et lycée) de Pointe-Noire ont pris part à cette édition au cours de laquelle ont été jouées onze représentations théâtrales à l'Institut français de Pointe-Noire et au Centre culturel Jean Baptiste Taty Loutard. «*La culture, facteur d'unité des peuples*» a été le thème central de cette édition organisée par le Cercle des jeunes artistes créateurs en partenariat avec l'Institut français du Congo à Pointe-Noire et le Centre culturel Jean Baptiste Taty Loutard.

Unique en son genre, le FTS est aussi un prétexte d'émulation de la jeunesse scolaire pour rivaliser d'ardeur dans la création artistique, la prestation scénique et l'élocution. Ces critères ainsi que d'autres ont été déterminants pour le jury qui a distingué les artistes et écoles méritants. Une mention spéciale a été faite à la Nouvelle Pépinière qui a rafflé six prix.

Plusieurs autres activités ont eu lieu en marge des spectacles de théâtre, c'est le cas de l'exposition initiée par la dessinatrice et peintre Jussie Nsana. De leur côté, Anne-Marie Mampouya-Kouka, directrice départementale de la Promotion de la femme de Pointe-Noire, et l'écrivain Georges Mavouba-Sokate, ont animé une conférence-débat sur le thème de la revalorisation de nos traditions vestimentaires féminines africaines en milieu juvénile.

Le concours Miss festival de théâtre scolaire, qui a clôt le festival, a été remporté par Doumbia Ousna, Malienne de 14 ans, élève en classe de 4e à la Nouvelle pépinière. Boussoukou Périne, de CEPL, Congolaise de 11 ans, et Dem Kadiatou, élève malienne en 5e à la Nouvelle Pépinière, sont respectivement première et deuxième dauphines. Les prix ont été remis en présence de nombreuses autorités administratives du département.

Les meilleures écoles participeront à la 16e édition du Fetesco de Brazzaville en février 2015.

Catégorie Lycée

Meilleure spectacle : Centre d'enseignement privé de Loandjili (CEPL) dans la pièce "Mon patron n'est pourtant pas un blanc" de Yvon Wilfrid Lewat-let-Mandah

Meilleur acteur : Ngania Veinard (Lycée Victor Augagneur), Terminale A

Meilleure actrice : Nady Mounzé (Dom Helder Camara), Première S

Catégorie collège

Meilleur spectacle : "Apocalypse Acte II" d'Yvon Wilfrid Lewat-let-Mandah présenté par les élèves de la Nouvelle Pépinière.

Meilleur acteur : Karim Hissen (Nouvelle Pépinière), 5^e

Meilleure actrice : Douniama Lydie (Nouvelle Pépinière), 5^e

Meilleur spectacle (prix du jury) : La Nouvelle pépinière collège

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

À tous les niveaux, les chefs ont tort de ne pas communiquer !

La communication dont il est question ici est celle des directions départementales, centrales et des chefs de services administratifs, sans oublier les dirigeants municipaux, sous-préfectoraux et préfectoraux. Excepté parmi eux les rares qui ont toujours donné une information fiable à la presse pour dissiper d'éventuelles rumeurs, nombreux sont ceux qui ferment hermétiquement leur porte à la presse.

Oui, ces directions qui refusent de communiquer sont aussi les premières à se plaindre que la presse, à cause de leur refus, donne une information relatant au conditionnel la situation qui a surgi dans la structure qui est la leur. Car la presse peut utiliser des stratégies pour les contourner en accédant à d'autres sources proches du dossier. La société ayant horreur du vide, là où une information fiable qui devrait être donnée par une source autorisée est cachée, c'est la rumeur ou la désinformation qui prend le devant. Une entité bancaire, par exemple, installée dans une préfecture et qui n'arrive plus pendant près d'une dizaine de jours à satisfaire sa clientèle est appelée à vite communiquer pour rassurer ses clients. Car si rien n'est fait, cette succursale bancaire peut subir une évasion de sa clientèle locale.

De même, une conduite d'eau endommagée empêchant pendant près d'une semaine une population d'avoir accès à l'eau potable dans un bloc d'un arrondissement donné, la réaction du responsable ne doit pas se faire attendre pour éclairer la lanterne de la population et la rassurer. Même chose, par exemple, dans l'enseignement où des directeurs départementaux ou centraux ne devraient pas briller par leur mutisme lorsqu'une des structures scolaires sous tutelle n'a pas d'enseignants de telle ou telle discipline depuis un mois, surtout dans les classes d'examen comme les CM2, les troisièmes, les terminales et autres.

La raison fondamentale avancée par ceux qui ne veulent pas communiquer est la suivante: «*Je suis tenu par les réserves et restrictions administratives, je n'ai pas reçu l'autorisation de parler de ma hiérarchie.*» Échappatoires lorsqu'on sait que certains directeurs

départementaux peuvent rester toute une année sans communiquer même quand cela est nécessaire. Est-ce que ce sont les hiérarchies qui les empêchent de parler pendant douze mois?

Par ailleurs, il se développe une certaine pensée malsaine chez ceux qui ne communiquent pas, qualifiant ceux qui s'expriment de «*matalanalistes*», en vernaculaire ceux qui veulent qu'on les voie à la télévision et les lise dans les journaux, «*les se faire voir*». Erreur ! Car un chef qui ne communique pas si la nécessité est là est un «*générateur*» de fausses informations, un partisan actif de la rumeur. Oui, nous condamnons la manière peut-être brutale ou discourtoise de certains journalistes lorsqu'ils souhaitent obtenir une information d'une hiérarchie ou d'un responsable d'une entité quelconque, car cette attitude pousse ces chefs à leur fermer leur porte, mais aussi la mauvaise manière de faire des cellules de communication de certains responsables qui ne créent pas assez de mécanismes d'expression pour leurs chefs alors qu'ils sont appelés à cette tâche.

Que dire aussi des chefs de certaines circonscriptions administratives du pays ! Il est curieux de constater qu'une presse, qu'elle soit locale, nationale ou internationale, n'est jamais informée par une hiérarchie donnée d'un grave problème se passant dans sa localité. Pas de point de presse, pas de conférence de presse, pas de communiqué radiotélévisé, pas d'occasion d'amplification d'une décision prise au niveau local, pas de causeries-débats, pas de dossiers de presse pour que les journalistes travaillent afin d'apporter l'information au niveau de la population, pas d'annonces formelles, pas de banderoles officielles, pas de spots ni d'insertions publicitaires. Véritable déficit communicationnel !

Alors, vous, responsables départementaux et sous-préfectoraux, à quelle occasion allez-vous communiquer? Trop de mutisme appelle à la désinformation. Pourquoi fermeriez-vous continuellement la porte à la presse?

Faustin Akono

PUBLICATION

La presse découvre «La véritable histoire du football congolais»

La cérémonie de dédicace du livre « La véritable histoire du football congolais », la quatrième publication de Ghislain Joseph Gabio, a eu lieu le 4 avril au Palais des congrès de Brazzaville

Ce livre de plus de cent soixante pages comprend quinze chapitres. Il témoigne la volonté de son auteur, Ghislain Joseph Gabio, de rendre plus actuels les

faits ou les événements, autrement dit des repères et dates ayant marqué le football national. L'expérience sportive de l'auteur qui n'est pas à démonter replonge les lecteurs dans la genèse et les temps forts du football congolais jusqu'en 2011. Ghislain Joseph Gabio souhaite que ce travail puisse être amélioré davantage afin de léguer un

héritage aux jeunes chroniqueurs sportifs.

À la lecture, on découvre que l'histoire du football congolais, notamment à Brazzaville, capitale de l'Afrique équatoriale française, a été favorisée par l'église. Ceci, surtout dans les deux principales agglomérations qu'étaient Poto-poto et Bacoongo. La création des équipes, explique l'auteur, a donné naissance à une fédération chargée d'organiser les compétitions locales. Les débuts de la sélection nationale en compétitions internationales remontent au 16 février 1959. «Les Congolais sont battus à Abidjan 2-4 puis 2-3», a-t-il rappelé dans ce livre.

Ghislain Joseph Gabio évoque aussi les différentes compétitions auxquelles le onze national a participé. On y trouve tous les résultats des matchs des Diables rouges en commençant par les premiers jeux de la communauté de Madagascar en 1961 jusqu'aux jeux de la francophonie en 2009 en passant par les premiers Jeux africains, la Coupe d'Afrique des nations remportée en 1972, la CAN des moins de 20 ans de Brazzaville en 2007, la coupe de l'Udêac devenue Cémac. Figurent aussi dans ce livre, les grands joueurs ayant marqué l'histoire du football congolais. L'auteur insiste sur les qualités individuelles de plus d'une trentaine des joueurs sélectionnés.

«Le livre reste un instrument



Ghislain Joseph Gabio dédicant son livre (Photo Adiac)

d'archives», a-t-il rappelé à la nouvelle génération des journalistes, mettant en avant sa passion et sa rigueur qui ont fait de lui un grand chroniqueur partout où il est passé. Ghislain Joseph Gabio a fait ses débuts de reporter sportif avec les premiers jeux africains de 1965. Il a couvert plusieurs manifestations sportives notamment les Jeux africains, les phases finales de la Coupe du monde (1974-1982) et de la Coupe d'Afrique de football et de handball, les Jeux olympiques.

Il a occupé les diverses fonctions à la Radio et à la télévision nationale dont celle de directeur de radio-Congo. L'ancien directeur de cabinet du ministre de la Communication et du président de l'Assemblée nationale est membre de la Confédération

africaine de football depuis 2000 et correspondant de RFI.

L'ouvrage a été publié avec le concours de la société de téléphonie mobile MTN qui s'est engagée à financer la production du prochain ouvrage consacré aux grandes dames du handball congolais. «La promotion de La véritable histoire du football congolais que nous avons mis sur le marché depuis 2013 a commencé en France lors du salon du livre. C'était la deuxième année que le bassin du Congo proposait les livres sur le sport et le football en particulier», a indiqué Ghislain Joseph Gabio. Dans ce livre, l'auteur passe en revue les différentes prestations de l'équipe nationale et celles des clubs les plus célèbres.

James Golden Eloué

LOUKOLÉLA/CUVETTE

Une tornade laisse 171 personnes sans abris

Une tornade d'une rare violence s'est abattue le 02 avril dernier, en début d'après midi, à Loukoléla, localité située à plus de 600 km au nord du Congo, dans le département de la Cuvette. Le bilan dressé par les autorités, sur place, fait état de 171 habitations ayant perdu leurs toitures. Le collège de la localité n'a pas été épargné ainsi que le mur de la gendarmerie qui s'est effondré. Selon certains témoins, la tornade a arraché plusieurs arbres fruitiers et projeté des toitures de plusieurs habitations à plus de cinquante mètres. Face à cette si-



Un arbre arraché par la tornade, les autorités locales ont pris des mesures d'urgence en faveur des populations.

Jean-Jacques Koumbemba

RÉFLEXION

Afrique-Europe : une nouvelle histoire commune ?

Même si le sommet de Bruxelles s'est révélé décevant dans certains domaines – tout particulièrement celui du soutien de l'Union européenne aux forces africaines et françaises qui opèrent en Centrafrique –, force est de reconnaître qu'il a malgré tout rompu avec la stratégie de la langue de bois qui marquait les rencontres précédentes. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la Déclaration de Lisbonne et la Déclaration de Bruxelles, la première aussi courte qu'imprécise, la seconde énoncée en dix pages et structurée en soixante-trois points qui ouvrent la voie à un véritable partenariat.

La «feuille de route» adoptée le 3 avril dans la capitale de l'Union européenne fixe, en son point 60, les priorités suivantes pour la période 2014-2017 : paix et sécurité ; démocratie, bonne gouvernance et droits de l'homme ; développement humain ;

développement et croissance durables ; intégration continentale ; questions globales et émergentes. Et pour que l'on ne s'en tienne pas à de nobles discours comme ce fut trop souvent le cas dans le passé, la Déclaration de Bruxelles précise, en son point 62: «La mise en œuvre des priorités fera appel à un large éventail d'initiatives politiques et d'instruments de financement. Pour la période 2014-2020, plus de 28 milliards d'euros seront alloués à l'Afrique par l'Union européenne, auxquels s'ajoutera la coopération bilatérale des États membres de l'UE.»

Nous verrons dans les prochains mois si cet engagement se concrétise et si l'Europe s'engage dans un partenariat effectif avec l'Afrique. Mais, en attendant, rappelons une fois encore que le principal obstacle à franchir est celui de l'extrême pesanteur des institutions européennes qui ralentit au-delà du raisonnable les prises de

décision et constitue un obstacle redoutable au développement de relations efficaces entre les deux continents.

Élargie à vingt-huit pays, la communauté européenne est devenue une machine aussi lourde qu'inefficace. Elle discourt, gesticule, bavarde, s'écoute parler, mais n'agit guère comme on l'a vu ces dernières années dans toutes les crises auxquelles l'Union se trouvait mêlée d'une façon ou d'une autre. Et la quasi-paralysie dont elle fait preuve aujourd'hui dans la gestion de la crise centrafricaine illustre de façon tragique la paralysie institutionnelle qui la gagne au fur et à mesure que l'union s'étend sur le plan géographique.

Si l'Afrique veut que les engagements pris à Bruxelles soient tenus, elle va devoir se livrer à un lobbying intensif au sein des différentes instances chargées de traduire en actes les nobles décisions prises lors du

quatrième sommet Afrique-Europe. Si elle ne le fait pas, en effet, rien de concret ne sortira des discussions qui se dérouleront entre les technocrates des deux entités chargés de donner un contenu pratique aux engagements pris par les chefs d'État ou de gouvernement et résumés dans la Déclaration de Bruxelles.

Plus que jamais il revient aux responsables politiques des deux continents de veiller à ce que les puissantes administrations de l'Union africaine et de l'Union européenne ne bloquent pas le processus esquissé à Bruxelles. Un processus historique dont pourrait surgir à terme un partenariat exemplaire, qui mérite une attention soutenue de part et d'autre, mais qui appelle une vigilance de tous les instants si l'on veut que la nouvelle histoire commune entre l'Afrique et l'Europe s'écrive réellement.

Jean-Paul Pigasse